



Préserver et valoriser le petit patrimoine rural

du Parc naturel régional de l'Avesnois

Conseils et recommandations



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

Les éditions du Parc naturel régional de l'Avesnois



Une invitation à la découverte
des richesses du Parc



Des conseils pour contribuer à la préservation,
à la mise en valeur et au développement du territoire



Des outils pour éduquer, petits et grands,
à une meilleure compréhension du territoire



Des informations sur l'actualité du Parc,
ses projets, ses actions et ses services



Des données techniques et scientifiques
sur le patrimoine du Parc

Liste des éditions disponible à la Maison du Parc
Tél : 03.27.77.51.60.

Avec le concours financier de :



contact@parc-naturel-avesnois.fr
www.parc-naturel-avesnois.fr



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

Maison du Parc
Grange dimière
4, cour de l'abbaye - BP11203
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69

Espaces
naturels
régionaux
Nord-Pas de Calais



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier
du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord
et de l'État Français.

I - Préambule :

- Pour que vive le patrimoine !..... P2
- Procéder par étape..... P2

II - Recommandations générales

- 1 – L'observation et le relevé..... P3
- 2 – La recherche documentaire..... P4
- 3 – L'identification des matériaux..... P4
- 4 – Le diagnostic de l'édifice et de ses abords..... P5
- 5 – La définition du programme P6
- 6 – La demande des autorisations administratives..... P7
- 7 – La mise en œuvre des travaux de restauration..... P8
- 8 – Les intervenants d'un chantier de restauration..... P9

III – Recommandations particulières

- Une étude typologique..... P10
- Mode d'emploi..... P11
- I – Petit patrimoine rural lié à la religion et aux croyances
 - Les calvaires P12-13
 - Les chapelles P14-15
 - Les cimetières d'églises..... P16-17
 - Les niches..... P18-19
 - Les oratoires P20-21

- 2 – Petit patrimoine rural lié aux loisirs
 - Les kiosques..... P22-23
- 3 – Petit patrimoine rural lié à la distribution d'eau
 - Les abreuvoirs P24-25
 - Les fontaines P26-27
 - Les lavoirs..... P28-29
 - Les puits..... P30-31
- 4 – Petit patrimoine rural lié au réseau hydrographique
 - Les petits ponts..... P32-33
 - Les ventelleries..... P34-35
- 5 – Petit patrimoine rural lié à la frontière
 - Les bornes frontières..... P36-37
 - Les casemates..... P38-39
- 6 – Petit patrimoine rural lié aux limites
 - Les barrières et enclos..... P40-41
 - Les murs et murets..... P42-43
- 7 – Petit patrimoine rural lié à la représentativité sociale
 - Les pigeonniers..... P44-45

IV – Adresses utiles

- 1 – Recherches documentaires..... P46
- 2 – Information et conseil..... P46
- 3 – Soutien financier..... P47
- 4 – Maîtres d'œuvre et entreprises P47

Pour que vive le patrimoine !

Témoins du passé

La préservation du petit patrimoine rural de l'Avesnois est devenue une nécessité. Témoin du passé, il reflète le savoir-faire des générations qui nous ont précédées, leur mode d'adaptation au site, l'expression de leurs croyances, leurs rites et leurs usages. Souvent, emprunts de spécificités et de particularisme régional, ces petits édifices constituent une richesse patrimoniale évidente.

Délaissés, abandonnés...

Les modes de vie ont beaucoup évolué au cours du XX^{ème} siècle et de nombreux édifices ont perdu leur fonction originelle : les laveries ont remplacé les lavoirs, l'adduction d'eau s'est substituée aux puits, les boîtes de nuit ont pris la place des kiosques à danser et les processions sont tombées en désuétude.

Ayant perdu leur fonction, ces édifices sont souvent négligés, abandonnés voire détruits.

Ce bien commun, par sa valeur de témoignage et par la forte présence qu'il occupe dans le paysage, mérite donc toute notre attention.

Préservés, valorisés, respectés

Intervenir sur ce type de patrimoine, pour une simple conservation ou pour une restauration, voire pour une mise en valeur, nécessite la prise en compte de nombreux facteurs qu'il serait regrettable de négliger. En effet, chaque pièce est unique de par ses caractéristiques et ses abords. L'ensemble forme un tout indissociable. A titre d'exemple, un calvaire masqué par des panneaux publicitaires et dont l'emprise est amoindrie par une voirie toujours plus présente, va perdre toute signification même s'il est entretenu.

Il est important de ne pas commettre l'irréparable et de ne surtout pas perdre l'authenticité de chaque édifice. Il convient de procéder par étape : commencer par les mesures d'urgence, se fixer des priorités si l'ampleur de la restauration l'exige, prendre les conseils d'un professionnel du patrimoine...



Chapelle Saint Fiacre - Baives



Kiosque de concert - Gussignies



Kiosque à danser - Cartignies

Procéder par étape

Intervenir sur le patrimoine nécessite de procéder logiquement.

D'abord faire connaissance avec l'ouvrage

- 1 – L'observation et le relevé
- 2 – La recherche documentaire
- 3 – L'identification des matériaux
- 4 – Le diagnostic de l'édifice et de ses abords

Puis réfléchir son projet...

- 5 – La définition du programme
- 6 – La demande des autorisations administratives

Avant de le mettre en œuvre

- 7 – La mise en œuvre des travaux de restauration

Ces étapes successives sont généralement effectuées par différents intervenants qui ont chacun un rôle bien spécifique. Il sera nécessaire de les préciser pour que l'intervention de chacun se concrétise en une réalisation harmonieuse et une transmission fidèle de ce patrimoine aux générations futures.

I – L'observation et le relevé

Pour connaître les dispositions antérieures, voire originelles, il est impératif, pour tous les édifices, documentés ou non, de réaliser un état des lieux attentif. Il consistera à observer minutieusement les œuvres. La meilleure façon de procéder est d'établir, si possible, un relevé complet (plan, élévation, coupe) à une échelle assurant la représentation fidèle de tous les éléments de l'ouvrage.

Cette démarche s'accompagne de photographies qui s'avéreront précieuses lors de l'intervention. Elle induit une lecture complète et donc une compréhension de la construction et permettra de proposer, si cela est nécessaire, la restitution fidèle d'éléments disparus ou partiellement manquants, à condition que la recherche documentaire permette de les identifier.



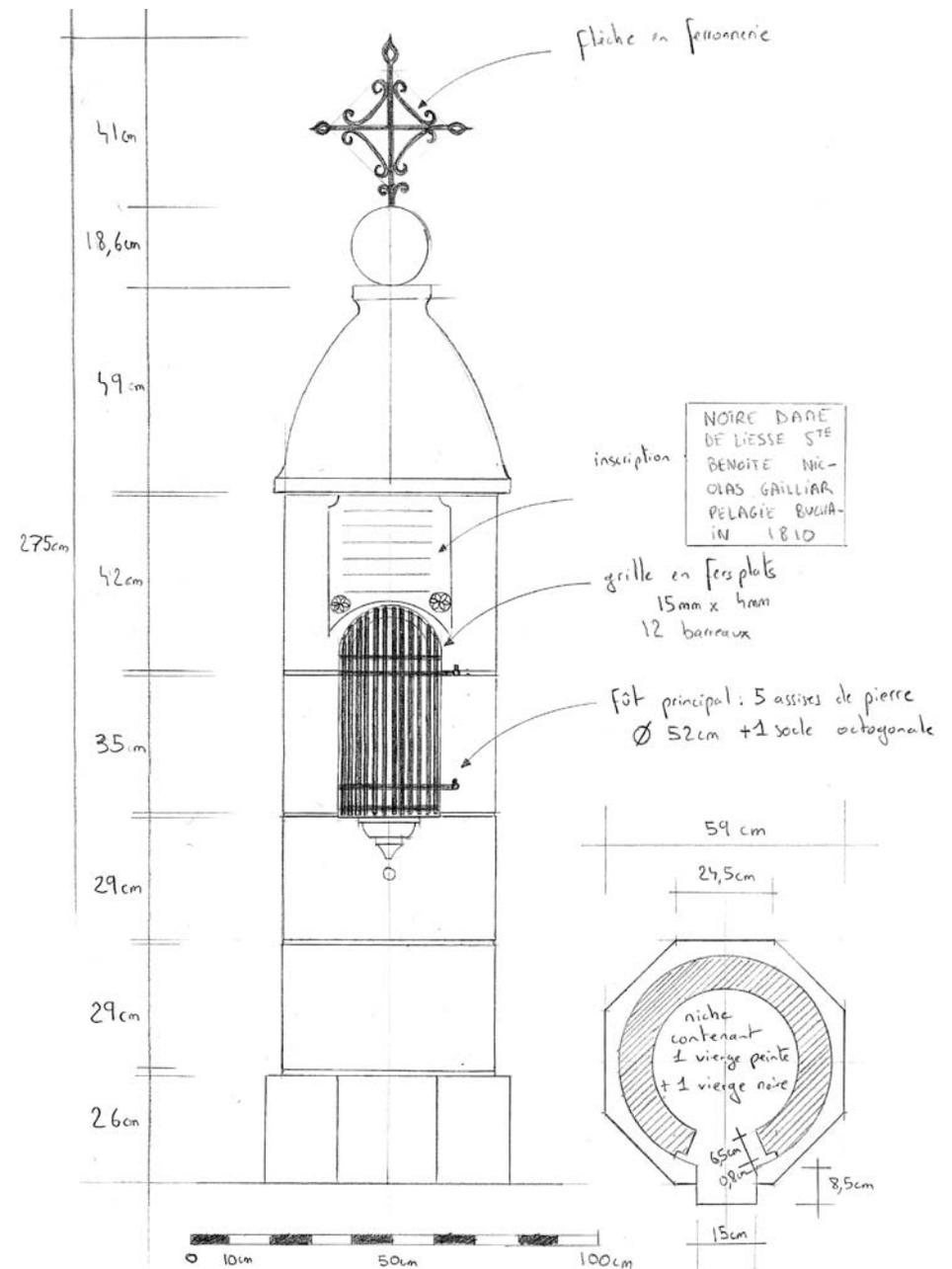
Oratoire Notre Dame de Liesse et Sainte Benoite, lieu dit le Marais du Noir, Beaurepaire sur Sambre : l'oratoire et ses abords immédiats le long de la RD116



Détail des inscriptions figurants sur le fût central faisant notamment apparaître la date d'édification



Détail montrant la niche, son contenu et sa grille de fermeture



2 – La recherche documentaire

Il s'agit ici de rassembler un maximum d'informations sur l'édifice qui fera l'objet d'une intervention. Suivant sa nature et son importance, les sources sont plus ou moins nombreuses.



Kiosque à danser - Trélon



Le moulin - Cartignies



L'église - Larouillies

On procédera à la collecte de cartes postales anciennes, à la consultation des publications, guides ou notices traitant du type concerné ou du sujet en particulier. Les fonds d'archive peuvent être d'un grand secours, comme ceux que l'on trouve encore parfois en mairie lorsque l'édifice a été réalisé par et pour la collectivité tels que les abreuvoirs, kiosques, cimetières d'église... On peut avoir la chance de retrouver les plans qui ont servi à l'édification de l'ouvrage ainsi que le descriptif indiquant avec précision les matériaux et les liants mis en œuvre. Ces archives peuvent également se trouver aux Archives Départementales du Nord.

Dans les fonds relatifs aux cours d'eau et au réseau routier, il n'est pas rare de pouvoir consulter des dossiers ayant trait à l'implantation d'une ventellerie ou à la construction d'un petit pont. Enfin, le service historique de l'armée de terre, au château de Vincennes, détient les plans des casemates.

Plus difficile est la collecte des données concernant les édifices à caractère privé : puits, murs de clôture, oratoires et niches par exemple ont rarement fait l'objet d'une demande d'autorisation de travaux. Les documents font donc ici souvent défaut.

3 – L'identification des matériaux

Le relevé permet de prendre connaissance de la nature des matériaux utilisés. On sait qu'anciennement le transport représentait une part non négligeable de leur coût. Il en résulte que les matériaux mis en œuvre sont très généralement d'origine locale, suffisants pour des édifices à usage généralement fonctionnel. C'est pourquoi on observe une utilisation majeure de :

La pierre du pays

Calcaire à dominante gris-bleu, souvent dénommée pierre bleue, à ne pas confondre avec la pierre bleue de Tournai ou la pierre de Soignies.



Maçonnerie de moellons de pierres

Le grès

Son caractère non gélif est parfois recherché pour les soubassements. Cependant, les bancs de grès sont assez peu fréquents en Avesnois et souvent de trop petite dimension pour être exploitables. Les grès utilisés pour les soubassements du Quesnoy par exemple, proviennent de la région de Béthune.

La brique

Son format indique l'époque approximative de la construction, plus elle est fine et longue, plus elle est ancienne. La teinte est due à la nature de l'argile qui la compose mais surtout à la cuisson. Une brique à dominante orangée sera moins cuite et donc plus tendre qu'une brique rouge foncée tirant sur le noirâtre. Toutefois, la couleur tient également au mode de cuisson (au feu de bois : brique orangée, au charbon : brique rouge).



Maçonnerie de briques du XVII^{ème} siècle



Toiture en ardoises naturelles

L'ardoise

Légèrement rosée, elle provient des Ardennes, généralement de la région de Fumay. Posée au clou sur un voligeage en bois, son épaisseur excédait rarement 3 mm.

La tuile



Toiture en tuiles anciennes de terre cuite

En terre cuite, elle rivalise avec l'ardoise, plus chère. Si le format "petit moule" se trouve encore, mais très rarement en milieu urbain, dans le monde rural, le modèle usité était l'ancêtre de la tuile mécanique, sorte de panne flamande que l'on avait aplatie, ne lui conservant que son principe de simple recouvrement. Si elles sont vernissées noir, ce qui est rarement le cas, elles peuvent donner une impression d'uniformité avec l'ardoise dans le paysage.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Le bois

Souvent en chêne, les ossatures porteuses comme les charpentes seront progressivement remplacées par le pin. On a aussi utilisé des essences présentes en pays bocager comme l'orme, le peuplier et le tremble et, dans une moindre mesure, le frêne.



Charpente du kiosque - Sars Poteries



Détail de garde corps d'un kiosque rectangulaire - Saint Aubin

Le métal

Forgé, martelé, le fer est utilisé principalement pour liaisonner deux matériaux assurant ainsi la fonction de chaînage (fer d'ancrage).

On le retrouve aussi sous forme de queue d'aronde entre deux pierres de taille destiné à garantir une liaison durable entre elles. Il est alors scellé au plomb.

Il sert aussi comme matériau de base pour façonner les grilles des oratoires et des chapelles, souvent en fonte au 19^{ème} siècle.

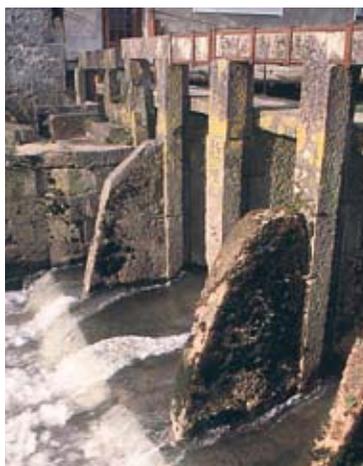
4 – Le diagnostic de l'édifice et de ses abords

Suite aux étapes précédentes, il est donc parfois possible de comparer l'état actuel et l'état antérieur. Cette démarche permet de suivre l'histoire de l'ouvrage et de constater :

- L'évolution et les modifications survenues,
- Les manques et les disparitions d'éléments,
- Les interventions antérieures.

Parallèlement, on analysera les dégradations et les désordres volontaires ou non et on en recherchera les causes. Plusieurs d'entre elles, dont la liste n'est pas exhaustive, peuvent jouer simultanément sur un même ouvrage.

Plusieurs désordres peuvent être enregistrés sur un même édifice. Le premier, se transformant en cause, en provoque de nouveaux et induit une réaction en chaîne. Par exemple, une végétation luxuriante occasionnera le soulèvement d'une toiture. Ce désordre



État sanitaire des arches en pierre des ventelles - Boulogne sur Helpe

entraînera la perte du hors d'eau du bâtiment. On assistera alors au pourrissement des éléments de charpente et à la désolidarisation des maçonneries.

Causes et conséquences sont donc étroitement liées. La phase suivante, la mise au point du projet, devra impérativement en tenir compte.

Nature des désordres	Causes	Conséquences
- Structurelle :	<ul style="list-style-type: none"> - Nature du sol - Mise en oeuvre déficiente - Choix des matériaux non approprié 	<ul style="list-style-type: none"> - Tassements différentiels - Basculement - Fissuration
- Climatique :	<ul style="list-style-type: none"> - Variations importantes de température - Infiltration d'eau ou remontée capillaire - Gel / dégel 	<ul style="list-style-type: none"> - Pourrissement des bois - Décollement des parements - Désolidarisation des maçonneries
- Non entretien :	<ul style="list-style-type: none"> - Végétation envahissante - Perte du hors d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Soulèvement, désorganisation - Effondrement
- Encombrement :	<ul style="list-style-type: none"> - Gains de place - Urbanisation - Aménagement du réseau viaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Démolition - Déplacement - Effondrement
- Visuelle :	<ul style="list-style-type: none"> - Végétation surabondante - Signalétique publicitaire - Signalisation routière - Réseaux aériens - Traitement non adapté des abords 	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance d'éléments étrangers - Disparition virtuelle



Ventelles attenant à l'ancien moulin de Boulogne sur Helpe : lecture des éléments manquants



Etat des fixations des pierres

5 – La définition du programme

L'entretien courant du petit patrimoine est essentiel puisqu'il permet de prévenir des interventions plus lourdes et plus coûteuses. L'entretien courant est donc une nécessité absolue !

Comme pour n'importe quelle construction, l'intervention sur le petit patrimoine doit être graduée selon le sujet.

Il y a donc lieu d'établir un programme qui prendra en compte les données collectées précédemment :

- l'histoire et l'évolution de l'édifice,
- les désordres,
- les causes de ces désordres.

Ce programme définira un parti architectural en vue :

- des interventions urgentes,
- de la restauration,
- du traitement des abords.

L'entretien courant

De manière générale, il consiste à effectuer annuellement une intervention limitée à la vérification des couvertures (ou du hors d'eau), à l'élimination de la végétation ayant pris assise sur l'édifice et à la taille de celle environnante.

Parallèlement, une réfection des peintures sur les éléments menuisés et les ferronneries est à prescrire tous les 2 ou 3 ans suivant l'exposition des ouvrages.

Les interventions urgentes

Elles sont destinées à préserver l'édifice dans l'état où il se trouve dans le but d'arrêter la progression des désordres, ceux-ci pouvant entraîner une situation irrémédiable.

Selon les désordres constatés, il s'agit de s'attaquer provisoirement à leurs causes dans l'attente de la restauration.

Ces interventions peuvent comprendre la mise en place d'étaisements, de frettages et de bâchage.

Elles seront, suivant les cas, doublées d'une dépose partielle d'éléments jugés dangereux ou dont la conservation sur le site n'est pas envisageable. Au préalable, on s'assurera qu'un relevé photographique a bien été réalisé.

Les matériaux regroupés au pied de l'ouvrage (comme les pierres de taille pour une ventellerie) seront si possible répertoriés et stockés. Leur étude permettra de compléter les données recueillies auparavant.

Le projet de restauration

Le fil conducteur, l'idée maîtresse qui guidera le projet, sera le respect de l'authenticité de l'ouvrage. Sa dépose complète suivie d'un remontage en matériaux neufs, même s'il est réalisé conformément aux dispositions antérieures, ne seront pas toujours satisfaisants.

La difficulté consistera donc à doser le remplacement des éléments détériorés. Une pierre de taille fendue pourra être aisément recollée à la résine et repositionnée. Son remplacement ne présentera jamais la même finition de parement, ni ne rendra compte de l'usure du temps.

Se pose aussi le problème de la restitution d'éléments disparus, voire de la remise à l'état originel.

- Rendre lisible l'évolution de l'édifice

Effectivement, si des constructions, des adjonctions "parasites" sont venues se greffer, il y a lieu de les faire disparaître. Mais certaines peuvent témoigner d'une évolution intéressante de l'édifice. Dans ce cas, la primauté est d'assurer, à terme, une lecture permettant de détecter cette évolution tout en préservant la compréhension de l'édifice et du site.

- Conserver l'authenticité de l'édifice

La restitution d'éléments manquants, quant à elle, ne se justifiera que si elle est indispensable à la compréhension de l'ouvrage et à son état de conservation. Le remplacement de la pierre d'un oratoire dont la console est arasée au niveau du fût n'est pas nécessaire. En effet, cette absence ne nuit pas à la stabilité et donc à la préservation, mais l'empreinte encore bien visible au droit de la cassure témoigne de son existence. La restituer impliquerait le remplacement de la pierre dans sa totalité. Elle perdrait ainsi toute son authenticité et cela sans connaître, si la documentation est muette, sa forme exacte, au risque donc de ne pas être conforme aux dispositions originales.

- Signifier l'intervention contemporaine sur l'édifice

Au contraire, s'il est nécessaire pour la réutilisation d'une construction de lui ajouter un ou plusieurs éléments, ceux-ci devront, par leur aspect, être reconnaissables en se démarquant, sans nuire à la composition d'ensemble. Ils seront perçus comme le signe de l'évolution de l'ouvrage et si c'est le cas, d'un changement d'affectation.



Restauration des ventelleries d'Etœungt



Les éléments remplacés respectent l'édifice d'origine

7 – La mise en œuvre des travaux de restauration

Certaines recommandations concernant les matériaux doivent être suivies pour ne pas commettre d'erreur irrémédiable. On privilégiera dans la mesure du possible :

- la conservation et le réemploi des matériaux encore en place,
- l'utilisation de matériaux anciens.

Ensuite, en cas de mise en œuvre de matériaux neufs, ceux-ci devront présenter un aspect fini similaire à ceux encore en place.

Enfin, le recours au sablage est à proscrire sur les matériaux tendres (brique) et à utiliser avec retenue sur la pierre du pays, le layage pouvant fortement s'estomper à cette occasion.

La maçonnerie

- Les pierres

Leur nettoyage pourra s'effectuer à l'eau chaude sous pression (lessivage), au micro billage ou à la microfibre de verre. Ces deux derniers procédés, basés sur le principe du sablage, sont beaucoup moins agressifs. Seuls les grès résistent assez bien à ce dernier.



Pierre de remplacement layée et bouchardée

En cas de mise en œuvre de pierres neuves, on observera les parements des éléments encore en place pour leur donner une finition identique : bouchardée, éclatée ou layée en périphérie, et l'on veillera à mettre en œuvre des pierres de gabarits s'en rapprochant.

- Les briques

Pour le nettoyage, on procédera comme pour la pierre tendre avec une préférence pour l'eau chaude sous pression. Les petits édifices ayant été rarement mis en peinture, seul l'encrassement est à faire disparaître.

Ici aussi, on respectera les gabarits des briques anciennes. Certains fabricants proposent maintenant dans leurs catalogues des matériaux similaires.



Sablage abusif de la brique

- Les joints

Éléments mineurs par définition, ceux-ci ont pourtant une importance non négligeable. En effet, leur épaisseur, leur teinte et leur traitement participent à l'aspect définitif d'un parement ; ils peuvent changer radicalement la perception d'une maçonnerie.

En conséquence, il y aura lieu d'observer attentivement leur nature et leur composition avant toute dégradation préalable au rejointoiement. Généralement, ceux-ci sont constitués par un mortier de chaux auquel on a ajouté un ou des agrégats : cendrée ou brique pilée afin d'augmenter la résistance.

La teinte sera donnée par le choix du sable utilisé. La finition sera brossée à fleur du parement. Le fer à joint et les joints creux ou en saillies sont à généralement à proscrire sur le petit patrimoine de l'Avesnois, excepté pour les murs de moellons de pierre sur lesquels il convient de préserver l'aspect « irrégulier » de la maçonnerie.



Joints débordants de ton trop clair annihilant la qualité de cette maçonnerie de brique



Le cimentage outrancié des joints gomme l'irrégularité de ce mur de moellons

La toiture

- La charpente

Lorsqu'une charpente présente de graves désordres nécessitant une dépose complète, seuls les bois irrécupérables seront remplacés avec des pièces de sections identiques.

Il se peut que certaines d'entre elles, encastrées dans les maçonneries, soient dégradées en about. Il est possible, dans ce cas, de les reprendre à l'aide de résine. Cette technique offre une résistance et un aspect similaire aux éléments conservés.



Restauration en ardoises de teinte foncée d'un toit initialement de teinte rosée

- La couverture

Le matériau -tuile ou ardoise- sera retenu en fonction des éléments encore en place ou suivant les données recueillies préalablement. Les petites surfaces à traiter permettent de retrouver aisément des tuiles anciennes.

Par contre, en cas de remplacement d'une couverture en ardoises, il faudra veiller à se rapprocher de la teinte rosée de celle de Fumay. On évitera donc les ardoises tirant trop sur le noir.



Vue rapprochée montrant la présence visuelle des crochets

La pose par crochet, procédé moderne plus économique, est à proscrire pour le petit patrimoine. Les édifices de faible hauteur offrent en effet des vues rapprochées sur les toitures, rendant trop perceptible la présence de ces crochets.

Enfin, pour les couvertures à plusieurs versants, on évitera soigneusement les arêtiers et faîtages traités par une pièce de zinc rapportée. On privilégiera les arêtiers fermés au plomb et les tuiles faîtières en terre cuite vernissée avec recouvrement des joints au mortier de chaux.

Menuiseries

Les menuiseries sont généralement peintes. La restitution ou le remplacement peut être réalisé avec des essences exotiques courantes, l'aspect disparaissant sous les couches de peinture.

Là aussi, une observation minutieuse avant remplacement permettra de respecter les proportions de l'existant. Les menuiseries seront donc réalisées à l'identique si le modèle est considéré comme un élément original.

8 – Les intervenants d'un chantier de restauration

Le maître d'ouvrage

En premier lieu se trouve le maître d'ouvrage. C'est normalement le propriétaire de l'édifice. Il est généralement l'initiateur de l'opération. Il peut déléguer ses pouvoirs à un "maître d'ouvrage délégué" lorsqu'il ne se sent pas en mesure, pour les raisons qui lui sont propres, d'assurer la maîtrise d'ouvrage. Néanmoins, il restera le "donneur d'ordre", celui qui choisira les intervenants, qui définira le programme et l'enveloppe budgétaire et qui rémunèrera les différents acteurs.

Le maître d'ouvrage délégué pourra être une association ou une personne physique dont les loisirs ou la passion lui permettront d'assumer cette fonction.

Le maître d'œuvre

Pour effectuer les différentes phases conduisant à celle du chantier, il est souhaitable d'avoir recours à une maîtrise d'œuvre. Elle sera effectuée par un maître d'œuvre ou un architecte sans qu'il y ait d'obligation légale. Cependant, il y aura lieu de retenir une personne ayant une sensibilité et un réel savoir-faire. Son action et ses choix seront déterminants pour la réussite de l'intervention et le respect de l'édifice.

La mission du maître d'œuvre peut concerner :

- la recherche documentaire, le relevé et le diagnostic
- l'avant-projet, les autorisations administratives
- le dossier de consultation des entreprises
- l'appel d'offre, l'analyse des devis, la passation des marchés, l'ordre de service
- la direction et la comptabilité du chantier
- l'assistance à la réception du chantier.

Les entreprises

Le maître d'œuvre, après l'établissement du projet et de la demande d'autorisation de travaux qu'il aura étudiés en collaboration étroite avec le maître d'ouvrage ou son délégué, proposera des entreprises qui remettront un devis à partir des documents (plans et descriptifs) établis par celui-ci.

Si la maîtrise d'ouvrage relève d'une collectivité locale, un appel d'offre devra être effectué selon les règles du nouveau code des marchés publics.

Quel que soit le mode de consultation mis en place, le choix d'une ou plusieurs entreprises devra prendre en compte leur capacité à effectuer les travaux dans l'esprit de la restauration souhaitée. On veillera donc à ce qu'elles joignent à leur offre un solide dossier de références agrémenté de photographies présentant des travaux accomplis sur des ouvrages similaires.

Le coordonnateur

Parallèlement, dans le cas où plusieurs entreprises seraient amenées à travailler sur le même lieu, le maître d'ouvrage, s'il est public, est tenu de faire appel à un coordonnateur S.P.S. (Sécurité et Protection de la Santé) sous peine de fortes amendes.

Les intervenants forment une équipe. Le devenir de l'édifice est entre leurs mains. Il doit s'en dégager une volonté commune d'œuvrer dans le même sens : la préservation, la restauration et la mise en valeur de notre petit patrimoine commun.

Exemple de chantier à intervenant unique

Maître d'ouvrage : Le propriétaire
Le maître d'œuvre : Le propriétaire
L'exécution : Le propriétaire

Exemple de chantier avec partage des rôles

Maître d'ouvrage : Le propriétaire
Maître d'ouvrage délégué : Association régionale de sauvegarde du patrimoine
Le maître d'œuvre : Un architecte
L'exécution : Une ou plusieurs entreprises

Une étude typologique

Une collecte d'informations (études, publications, carte IGN...) complétée d'un travail de terrain ont permis d'établir une typologie d'édifices et de choisir des sujets représentatifs par type, afin de formuler les recommandations générales les plus pertinentes.

Cette étude n'est pas exhaustive puisque certains types de petit patrimoine comme les pierres de jeu de quille, les pierres sentes, etc. n'ont pas été étudiés.

Cette étude à vocation « pré-opérationnelle » ne constitue en aucun cas un inventaire du petit patrimoine rural du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Par souci de clarté, les édifices ont été classés en 17 types, eux même regroupés en 7 familles en fonction de leurs similitudes fonctionnelles.

1 – Petit patrimoine rural lié à la religion et aux croyances

- Les calvaires
- Les chapelles
- Les cimetières d'église
- Les niches
- Les oratoires

2 – Petit patrimoine rural lié aux loisirs

- Les kiosques

3 – Petit patrimoine rural lié à la distribution de l'eau

- Les abreuvoirs
- Les fontaines
- Les lavoirs
- Les puits

4 – Petit patrimoine rural lié au réseau hydrographique

- Les petits ponts
- Les ventelleries

5 – Petit patrimoine rural lié à la frontière

- Les bornes frontières
- Les casemates

6 – Petit patrimoine rural lié aux limites

- Les barrières et enclos
- Les murs et murets

7 – Petit patrimoine rural lié à la représentativité sociale

- Les pigeonniers

Mode d'emploi

Ces recommandations offrent des pistes assez précises d'intervention, en terme d'entretien courant, de mesures d'urgence, de restauration et de traitement des abords des édifices.

Pourtant, il faut toujours avoir à l'esprit que chaque édifice est un cas particulier !

Les sous-types :
état des lieux

Généralités

LES CHAPELLES

GÉNÉRALITÉS

Historique
Les chapelles les plus anciennes ont été édifiées au XII^e siècle. Elles ont été reconstruites ou restaurées au cours de la période médiévale et au cours de la Renaissance. Elles ont subi des transformations au cours de la Révolution. Elles ont été restaurées au cours du XIX^e siècle. Elles ont été restaurées au cours du XX^e siècle.

Fonction originelle
C'était d'abord un lieu de prière pour les habitants du village. Elles ont servi de lieu de rassemblement pour les habitants du village. Elles ont servi de lieu de prière pour les habitants du village.

Utilisation actuelle
Elles sont utilisées comme lieux de rassemblement pour les habitants du village. Elles sont utilisées comme lieux de prière pour les habitants du village. Elles sont utilisées comme lieux de rassemblement pour les habitants du village.

État des lieux

Exemples de propositions

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant
- Vérifier l'état des murs et des toitures.
- Nettoyer les façades et les toitures.
- Entretien des toitures.
- Entretien des murs.
- Entretien des sols.

Préservation/mesures d'urgence
- Vérifier l'état des murs et des toitures.
- Nettoyer les façades et les toitures.
- Entretien des toitures.
- Entretien des murs.
- Entretien des sols.

Valorisation/restauration
- Valorisation des façades.
- Valorisation des toitures.
- Valorisation des murs.
- Valorisation des sols.

Intégration/traitement des abords
- Valorisation des abords.
- Valorisation des toitures.
- Valorisation des murs.
- Valorisation des sols.

LES CRITERES

LES LOISIES

LA DISTRIBUTION D'EAU

LA REGULATION HYDRAULIQUE

LA FRONTIERE

LA LIMITE

LA REPRESENTATIVITE

Matériaux
- Pierre de taille.
- Pierre de pays.
- Pierre de taille.
- Pierre de pays.
- Pierre de taille.
- Pierre de pays.

Conseils
- Les chapelles sont des édifices de grande valeur patrimoniale.
- Elles doivent être restaurées et entretenues.
- Elles doivent être restaurées et entretenues.
- Elles doivent être restaurées et entretenues.

Etat des lieux

Etat des lieux

Etat des lieux

Etat des lieux

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant
- Vérifier l'état des murs et des toitures.
- Nettoyer les façades et les toitures.
- Entretien des toitures.
- Entretien des murs.
- Entretien des sols.

Préservation/mesures d'urgence
- Vérifier l'état des murs et des toitures.
- Nettoyer les façades et les toitures.
- Entretien des toitures.
- Entretien des murs.
- Entretien des sols.

Valorisation/restauration
- Valorisation des façades.
- Valorisation des toitures.
- Valorisation des murs.
- Valorisation des sols.

Intégration/traitement des abords
- Valorisation des abords.
- Valorisation des toitures.
- Valorisation des murs.
- Valorisation des sols.

Le type

La famille

Conseil nature

Exemples de proposition de
restauration et/ou de mise
en valeur

Recommandations

GÉNÉRALITÉS

LA RELIGION ET LES CROYANCES

Historique

Les plus anciens calvaires subsistants peuvent être datés du XVIII^{ème} siècle. Le caractère relativement fragile de certains (non couvert) lié au type de construction et les exactions révolutionnaires ont vraisemblablement fait disparaître bon nombre d'entre eux remontant à une période antérieure.

Fonction originelle

Les calvaires ont été érigés en commémoration de la passion du Christ. Ils sont généralement implantés à la croisée de deux voies et dans les cimetières.

Périls et menaces

- Végétation non entretenue devenant luxuriante
- Réduction de l'emprise du tertre suite à l'aménagement des carrefours
- Abords défigurés par la signalétique à caractère publicitaire et la signalisation routière
- Vandalisme, pillage : disparition des objets liturgiques les accompagnant (calvaires couverts) : croix, autel, statues

Utilisation actuelle

Ils ont gardé leur fonction originelle. Certains, couverts à l'origine, ont été murés pour être modifiés en chapelle.

Enjeux futurs

- Point de repère et ponctuation forte du paysage
- Témoignage de la christianisation

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

LA FRONTIÈRE

LA LIMITE

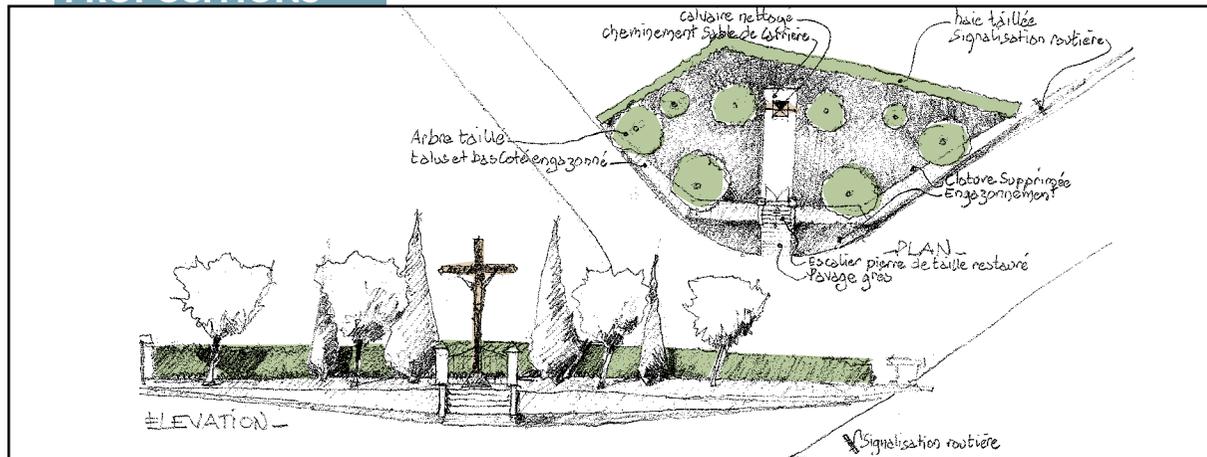
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

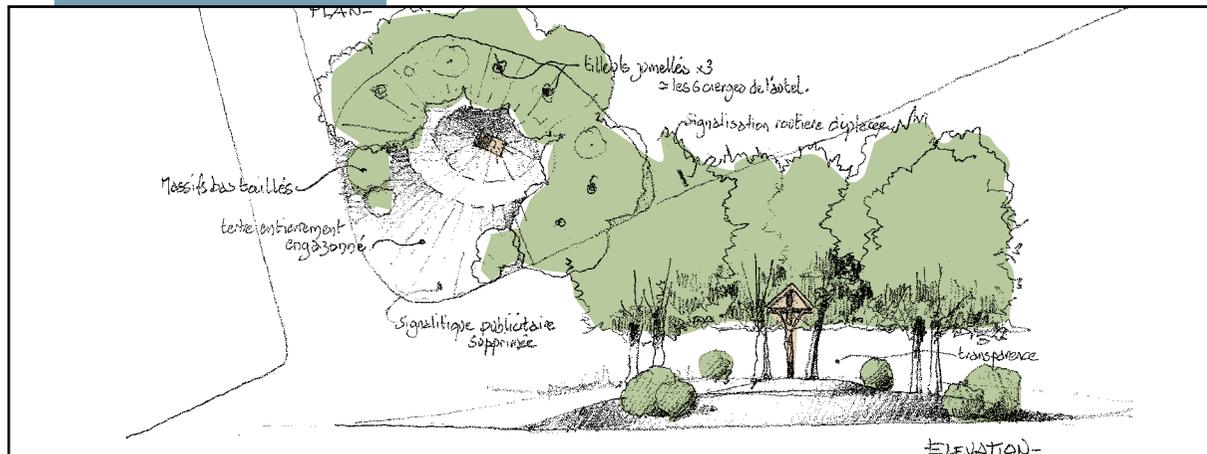
Calvaire ouvert



PROPOSITIONS



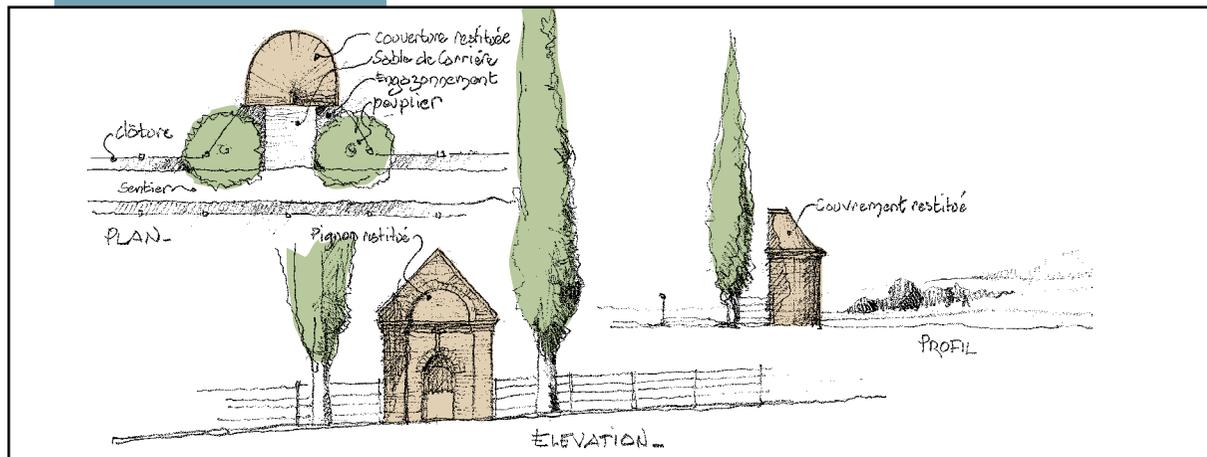
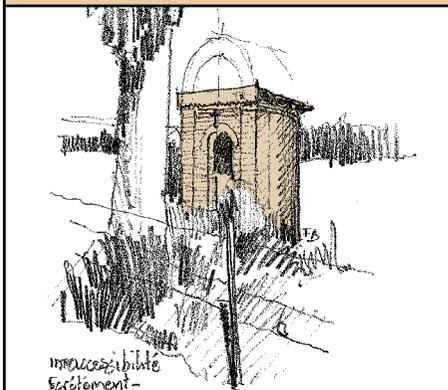
Calvaire ouvert sur tertre



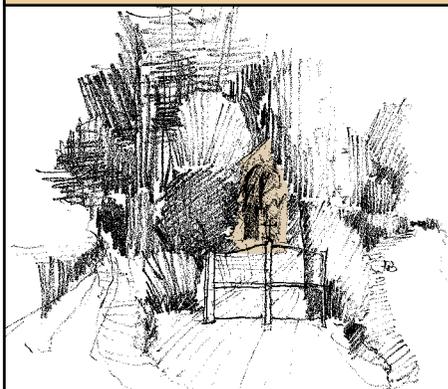
Matériaux

- Terre en terre rapportée
- Corps du christ métallique sur croix en bois, métallique ou en béton
- Socle en pierraille, pierre, pavé de réemploi, briques ou béton lissé
- Couvrement à ossature bois et ardoise
- Pour les calvaires couverts : maçonnerie en pierres de taille du pays et / ou briques, couverture originelle généralement en ardoises

Calvaire couvert



Calvaire couvert sur tertre



État de conservation

- Généralement peu entretenu, végétation envahissante (hors calvaire de cimetière)
- Pourrissement de la croix en bois
- Couvrement comportant des manques d'ardoises, ossature bois disloquée

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Taille et coupe de la végétation
- Tonte de la pelouse correspondant à l'emprise du tertre
- Peinture des bois et des ferronneries
- Vérification de l'état du pied de la croix et du scellement de cette dernière

Préservation/mesures d'urgence

- Calage et / ou étaieage de la croix
- Bâchage si couverture dégradée pour les calvaires couverts
- Elagage judicieux des arbres pour éviter une prise au vent trop importante pouvant provoquer une chute sur le calvaire

Valorisation/restauration

- Restauration des maçonneries et de la couverture des calvaires couverts
- Restauration des parties métalliques (corps du christ et croix)
- Mise en peinture de la croix, du crucifix
- Façonnage d'un socle en harmonie avec le type de corps du christ (correspondance de datation)

Intégration/traitement des abords

- Eviter tout mode de clôture le long des voies publiques
- Assurer une continuité entre l'engazonnement du bas-côté et celle du tertre
- Eloignement de la signalisation, choix judicieux d'implantation de supports EDF / PTT,
- Aucune création de trottoir à prévoir en zone non urbanisée

GÉNÉRALITÉS

LA RELIGION ET LES CROYANCES

Historique

Les chapelles les plus anciennes encore en place remontent au XVI^{ème} siècle, mais il est très vraisemblable que ces petits édifices sont apparus au cours de la période médiévale suite à la christianisation des terres les plus reculées. A part la parenthèse de la Révolution, l'érection des chapelles persista jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, voir l'entre deux guerres pour certaines d'entre elles.

Fonction originelle

- Dédoublment d'un lieu de dévotion permettant de raccourcir les déplacements
- Peuvent être érigées en mémoire d'un défunt ou d'une personnalité disparue
- Affirmation de la position sociale du fondateur au travers de la matérialisation de ses convictions

Périls et menaces

- Disparition par manque d'entretien
- Pillage / profanation
- Démolition ou modification d'emprise du réseau viarie
- Dégradation structurelle lors du curage des fossés

Utilisation actuelle

- Très souvent désaffectées, elles peuvent encore, selon les paroisses, être le point de passage ou l'aboutissement d'une procession
- Lieu de recueillement pour les pratiquants

Enjeux futurs

- Témoin des traditions
- Ponctuation du paysage
- Continuité et préservation de la fonction originelle

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

LA FRONTIÈRE

LA LIMITE

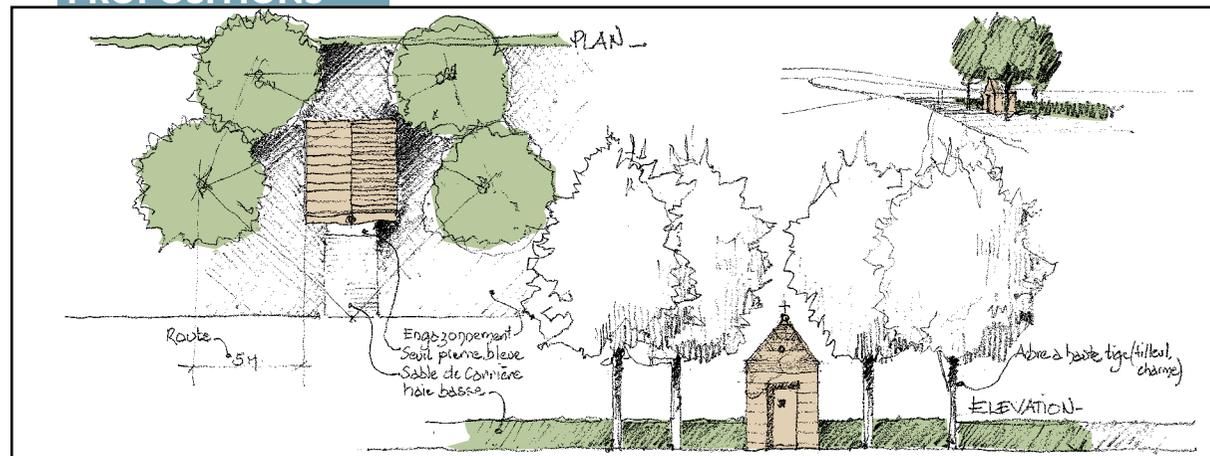
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

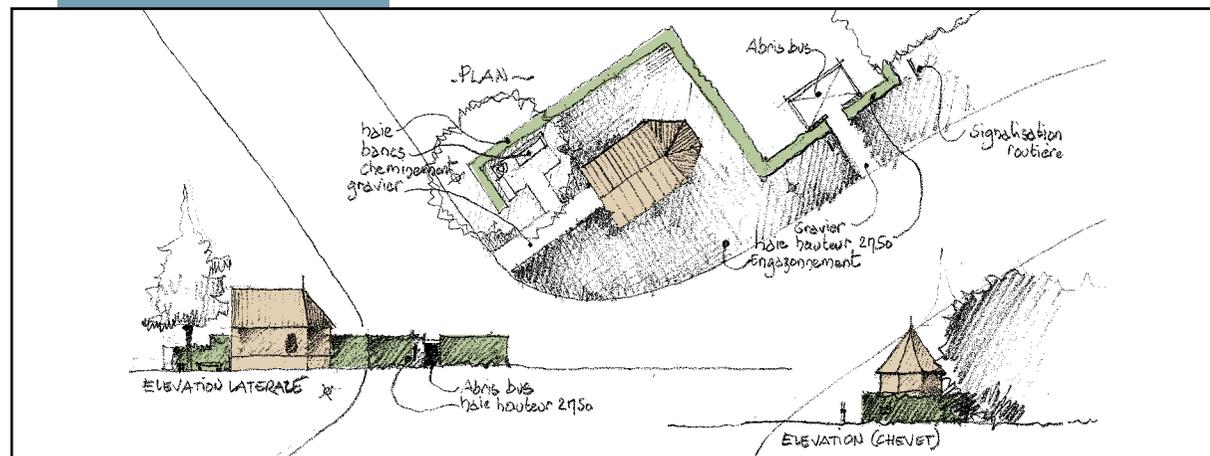
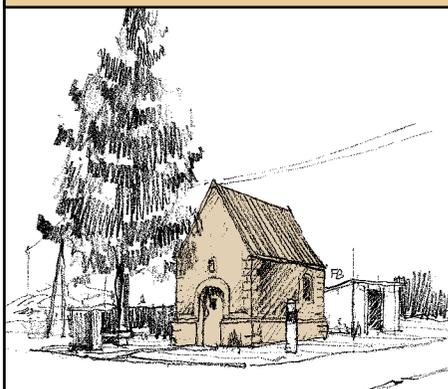
Chapelle à plan carré ou rectangulaire



PROPOSITIONS



Chapelle de plan à pans coupés



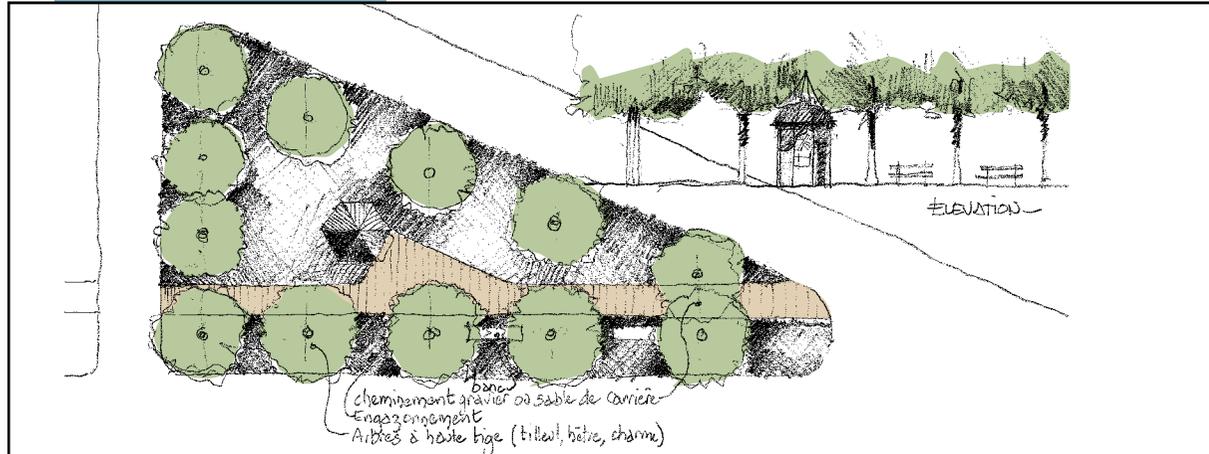
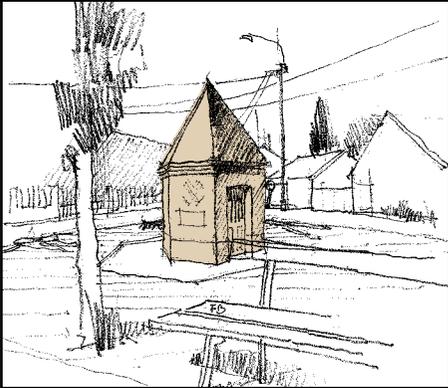
Matériaux

- Maçonneries : pierre du pays, mixte (Pierres du Pays et briques), briques
- Couverture : ardoises, rarement tuiles en terre cuite, charpente bois généralement habillée
- Menuiseries : bois et ferronnerie

Conseil nature

Les chapelles constituent un site d'été et parfois un site de reproduction pour les chauves-souris (sous les ardoises pour des individus solitaires - maternité possible sous la toiture, accrochée à la charpente).

Chapelle de plan hexagonal

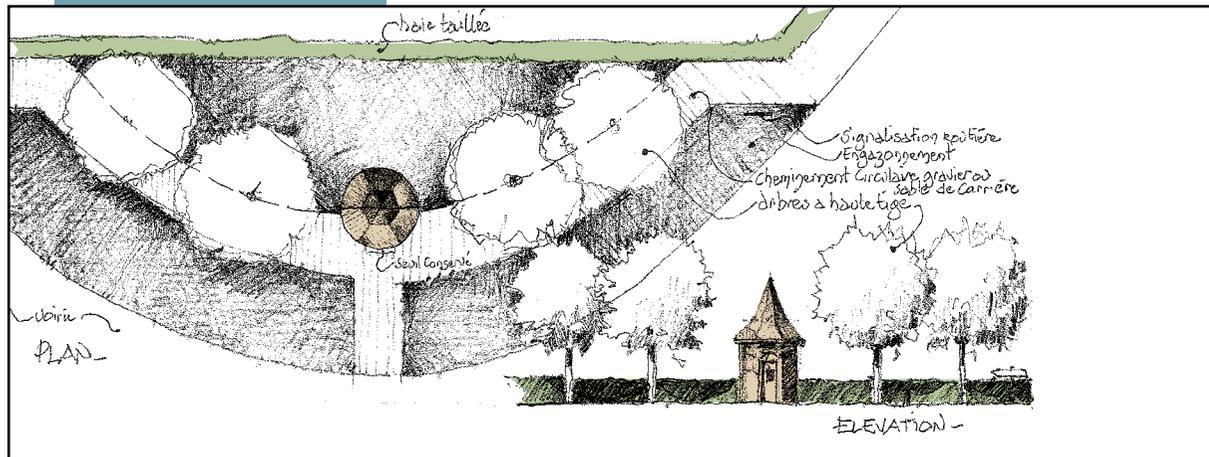
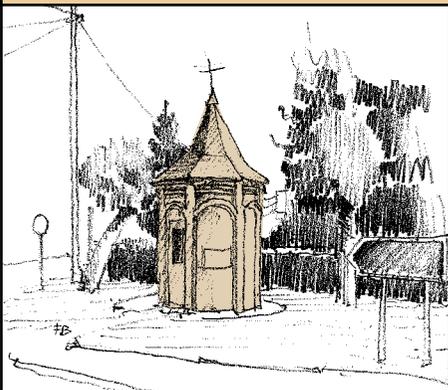


État de conservation

Aléatoire suivant l'entretien :

- Couverture dégradée
- Maçonnerie désorganisée (gel, eau, végétation)
- Menuiseries disparues, saccagées, descellées ou en état de putréfaction
- Peut avoir subi un écrêtement ou une modification importante

Chapelle de Plan circulaire



RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Vérification annuelle de la couverture
- Nettoyage des gouttières et du réseau d'évacuation des eaux pluviales existant
- Peinture des menuiseries tous les 5 ans
- Enlèvement de la végétation insérée dans les joints des maçonneries

Préservation/mesures d'urgence

- Mise hors d'eau provisoire par bâchage de la couverture
- Condamnation des baies et portes par panneau contre-plaqué sur cadre bois
- Vérification des scellements des barreaudages ou des grilles de protection

Valorisation/restauration

- Nettoyage des maçonneries, rejointoiement, scellement et complément en recherche
- Réfection de la couverture après reprise éventuelle des bois de charpente
- Remplacement / restitution des menuiseries
- Mise en peinture des menuiseries et des ferronneries, teintes suivant témoins

Intégration/traitement des abords

- Taille des haies contiguës ou réimplantation en remplacement de clôture métallique
- Eloignement de la signalisation, choix judicieux d'implantation de supports EDF / PTT
- Sol végétal : simple pelouse en milieu rural, gravier ou sable de carrière pour accès
- Sol minéral en milieu urbain, éviter bordures béton et pastiche de muret en réemploi de pavage grès.

GÉNÉRALITÉS

LA RELIGION ET LES CROYANCES

Historique

A partir de la Réforme Carolingienne, l'ensevelissement des morts dans le monde chrétien s'effectue à proximité d'un sanctuaire, de préférence au nord, symboliquement considéré comme le domaine des Ténèbres. Cette pratique s'est développée jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. Puis, pour des raisons d'hygiène, l'ensevelissement s'effectuera, pour les villes et ensuite parcimonieusement dans le monde rural, à l'écart de l'agglomération.

Fonction originelle

Terrain généralement clos et enveloppant une église paroissiale, destiné à recevoir les sépultures des Chrétiens. Communication directe avec l'église par la "Porte du Paradis" située latéralement en façade nord. Jusqu'à la Révolution, les non-pratiquants en ont été exclus et les personnalités, moyennant finances, se faisaient enterrer dans l'église, le plus près possible du cœur selon l'importance des sommes allouées.

Périls et menaces

- Abandon des tombes par les familles et donc non entretien
- Expiration du délai des concessions entraînant la démolition et l'évacuation des sépultures par les services communaux.
- A terme, suppression définitive du cimetière, remplacement par un espace mal ou non défini

Utilisation actuelle

- Désaffecté avec sépultures évacuées
- Désaffecté avec sépultures encore en place
- Encore utilisé avec sépultures anciennes et récentes

Enjeux futurs

- Lieux de mémoire et de recueillement
- Préservation d'une entité millénaire au cœur du village : Église et Cimetière ne faisant qu'un dans la tradition chrétienne

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

LA FRONTIÈRE

LA LIMITE

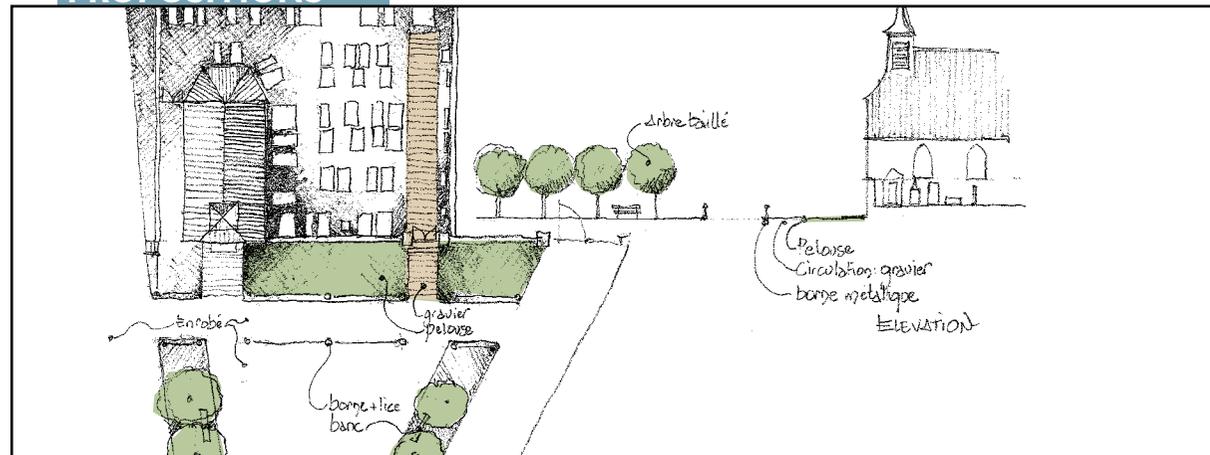
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

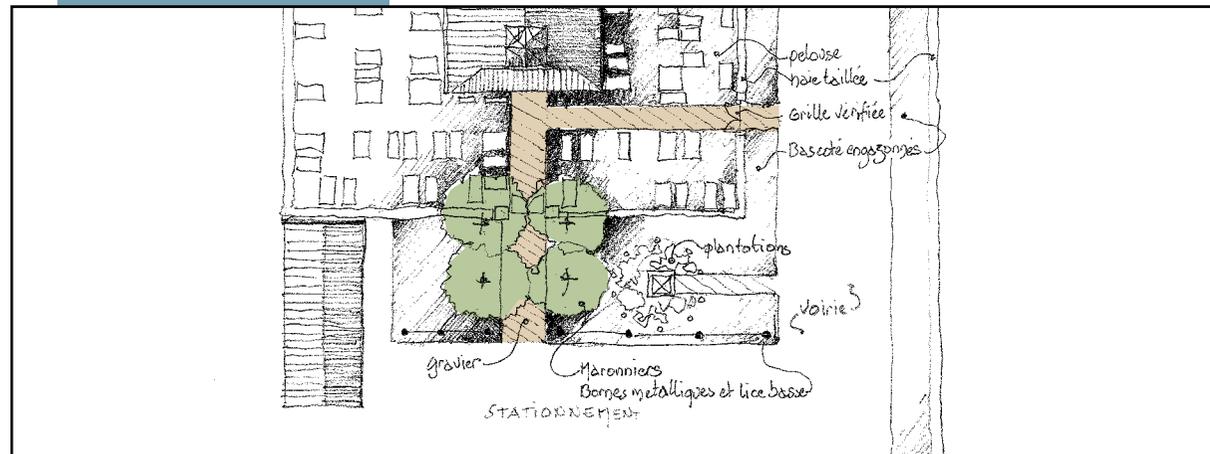
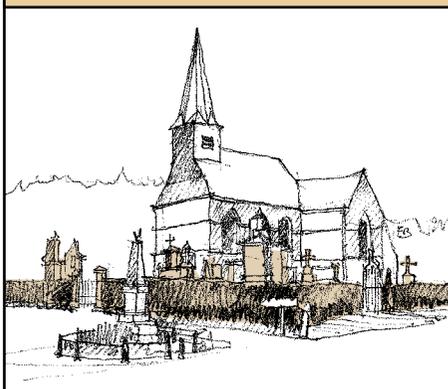
Cimetière adossé à l'église



PROPOSITIONS



Cimetière périphérique, limite végétale



Matériaux

- Sépulture : pierres du pays, granit, béton, ferronnerie
- Sol : Cheminement : gravier, dallage pierre ou béton, pavage, terre
- Abords des tombes : graviers, terres, pelouses
- Enclos : pierres du pays, mixte (pierre et brique), briques ou végétal
- Grille d'accès en fer forgé

Cimetière périphérique, limite minérale



État de conservation

Selon l'entretien :

- Cimetière encore affecté : forte disparité des matériaux de sépulture utilisés et donc, modification des teintes dominantes
- Cimetière désaffecté : parties communes généralement non entretenues

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Sépultures : broyage annuel, vérification des scellements des ferronneries et éléments verticaux, sollicitations pour création de monuments en pierre du pays
- Sols : tonte des pelouses, ratissage des graviers et arrachages des herbes indésirables
- Enclos : taille des haies, reprise en recherche des couronnements des maçonneries, peintures grilles et ferronneries

Préservation/mesures d'urgence

- Dépose des éléments descellés (croix, etc..), stockage en vue de la repose
- Enclos : étaieement des murs de soutènement en cas d'importants dévers
- Arrêter toute procédure d'enlèvement de sépultures anciennes

Valorisation/restauration

- Sépultures : nettoyage à l'eau sous pression, broyage, compléter l'inscription rapportée (disparu) par la mise en peinture des fonds de lettrage, privilégier les sépultures en pierre du pays et éviter les bordurations béton pour celles qui présentent un caractère de longévité réduit
- Sols : Cheminement principal (accès à l'église) : dallage en pierre du pays, gravier; Cheminement secondaire et espace libre : pelouse
- Enclos : complément de haies, réfection des grilles, reprises des maçonneries, pose de drains du côté du sol supérieur, si possible

Intégration/traitement des abords

- Déplacement de la signalisation routière, des supports des lignes aériennes
- Privilégier un stationnement en retrait, sinon éliminer le marquage au sol et la borduration en béton

GÉNÉRALITÉS

LA RELIGION ET LES CROYANCES

Historique

La mise en place de niches est probablement contemporaine de l'apparition de l'habitat. En effet, sa fonction principale (mise sous protection d'une divinité puis d'un saint ou de la Vierge), remonte à la nuit des temps. Au XX^{ème} siècle, la disparition des croyances et ensuite la déchristianisation ont peu à peu effacé cette habitude culturelle consistant à placer des niches abritant une statue en pignon ou sur une des façades de la construction.

Fonction originelle

Abrillant l'effigie d'un saint protecteur ou de la Vierge, la niche, placée sur une construction, apporte protection et santé aux habitants de l'édifice qu'ils soient humains ou animaux.

Périls et menaces

- Démontage pour revente (récupérateur / revendeur de matériaux de construction)
- Disparition de l'édifice concerné (abandon, démolition suite extension d'emprise de voirie)
- Pillage, vandalisme

Utilisation actuelle

Selon la persistance ou non de la croyance des occupants des édifices sur lesquels elles sont apposées, les niches peuvent avoir gardé leur caractère sacré. Sinon, ces dernières sont devenues de simples éléments décoratifs.

Enjeux futurs

- Témoignage des croyances ancestrales
- Témoignage d'un savoir faire (niche à modénature)
- Anime une façade d'une construction
- Etape d'un circuit pédestre

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

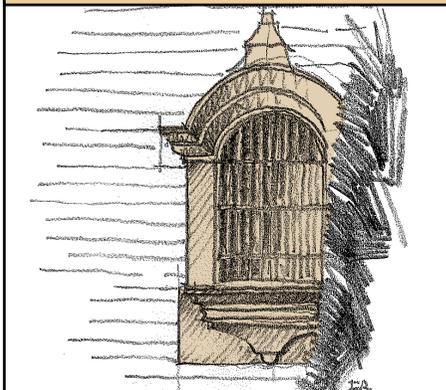
LA FRONTIÈRE

LA LIMITE

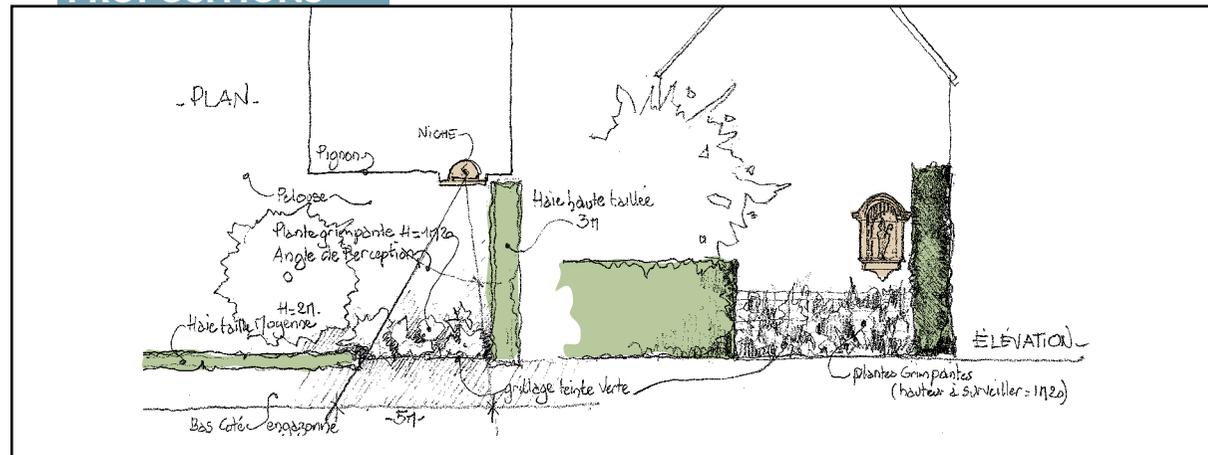
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

Niche à modénature



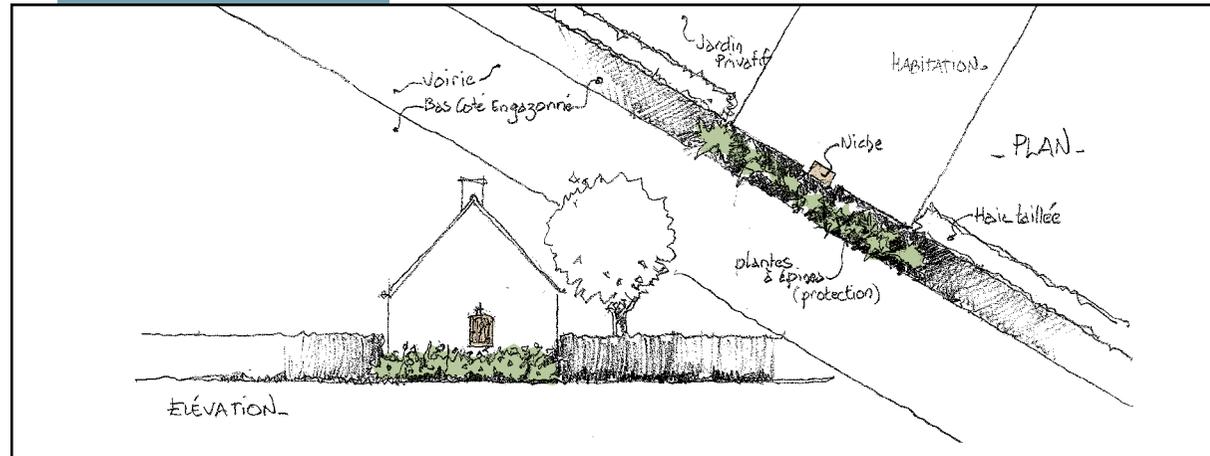
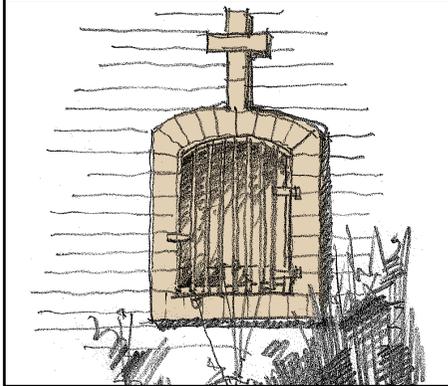
PROPOSITIONS



Matériaux

- Sans modénature : généralement brique et ferronnerie
- Avec modénature : pierre de taille du pays sculptée, ferronnerie

Niche sans modénature



État de conservation

- Relativement bon car faisant corps avec le bâti
- Encastrées au niveau du corps de logis principal, les niches profitent directement de l'entretien du support effectué volontairement par l'occupant des lieux

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Mise en peinture des ferronneries tout les 2 ans
- Vérification du jeu de fonctionnement et de la condamnation de la grille
- Nettoyage et reprise des peintures de la niche proprement dite

Préservation/mesures d'urgence

- Dépose des ferronneries pour stockage à l'abri en cas de forte dégradation pour restauration ou réfection à l'identique

Valorisation/restauration

- Dégradation des joints, nettoyage à l'eau sous pression, rejointoiement avec un mortier en correspondance avec l'époque de construction de la niche et non de celle du support
- Reprise des scellements de la ferronnerie
- Repose de la grille préalablement complétée ou remplacée à l'identique
- Mise en peinture de l'ensemble

Intégration/traitement des abords

- Nettoyage du support (murs pignon ou de façade)
- Taille de la végétation afin de permettre une vision depuis la voirie si la niche est orientée vers cette dernière
- En cas de présence de clôture, privilégier un muret brique ou pierre ou une haie à une limite grillagée à montants et base en béton préfabriquée

GÉNÉRALITÉS

LA RELIGION ET LES CROYANCES

Historique

Ils sont attestés dès le XVI^{ème} siècle, mais remontent probablement à l'époque médiévale, généralement érigés pour marquer un statut social. Le nombre de constructions a été important au cours du XVIII^{ème} siècle avec une pause à la Révolution, suivi d'une reprise au XIX^{ème}, accompagné de reconstructions. On observe ensuite un fort déclin à partir de la Grande Guerre.

Fonction originelle

- Rôle important dans la vie spirituelle du monde rural
- Situé sur le chemin des processions, c'est un lieu de station pour chanter des cantiques, donner des bénédictions et réciter des prières
- Lieu constituant le but pour les rogations : requête pour la protection des récoltes
- Lieu de demande ou de remerciement pour une faveur particulière (protection, grâce, guérison...)

Utilisation actuelle

- Abandonnés voire oubliés pour la majorité d'entre eux, seuls quelques sujets sont entretenus, généralement quand ils se situent au sein d'une propriété privée
- Ils ne possèdent plus, aux yeux de certains, qu'une valeur de témoignage

Périls et menaces

- Transfert ou déplacement
- Démolition accidentelle (engins) ou volontaire (gêne)
- Elargissement ou déplacement du réseau viaire
- Démontage en vue de la revente (généralement par des réseaux organisés)

Enjeux futurs

- Ponctuation du paysage, respect de la spécificité du petit patrimoine de l'Avesnois
- Fort témoignage d'un particularisme local

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

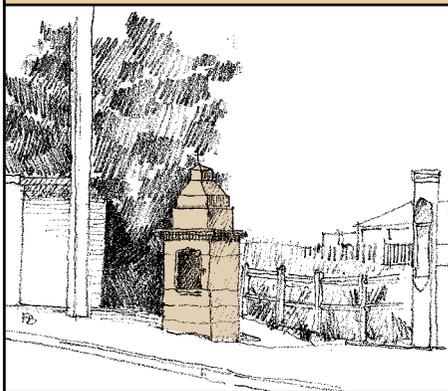
LA FRONTIÈRE

LA LIMITE

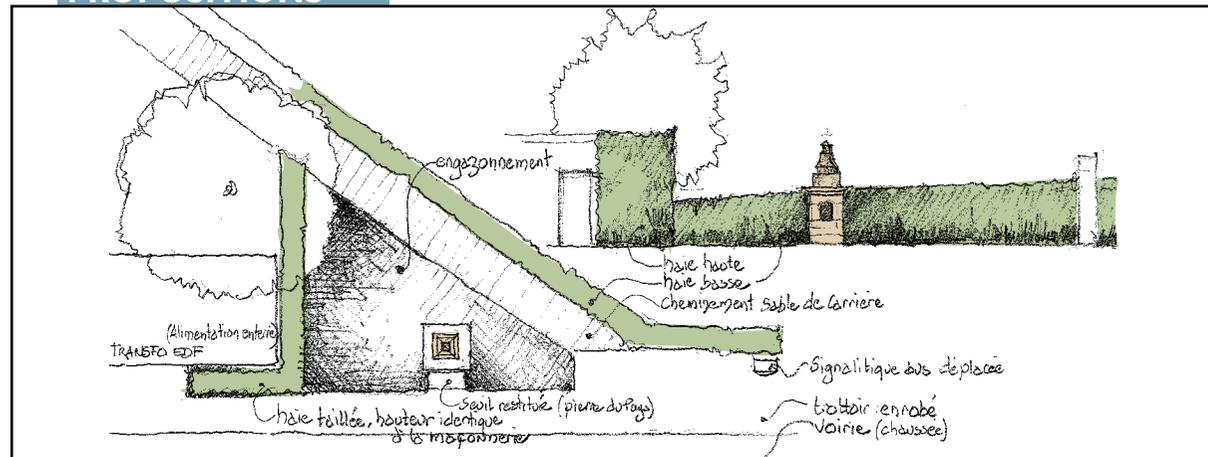
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

Oratoire, plan carré ou rectangulaire



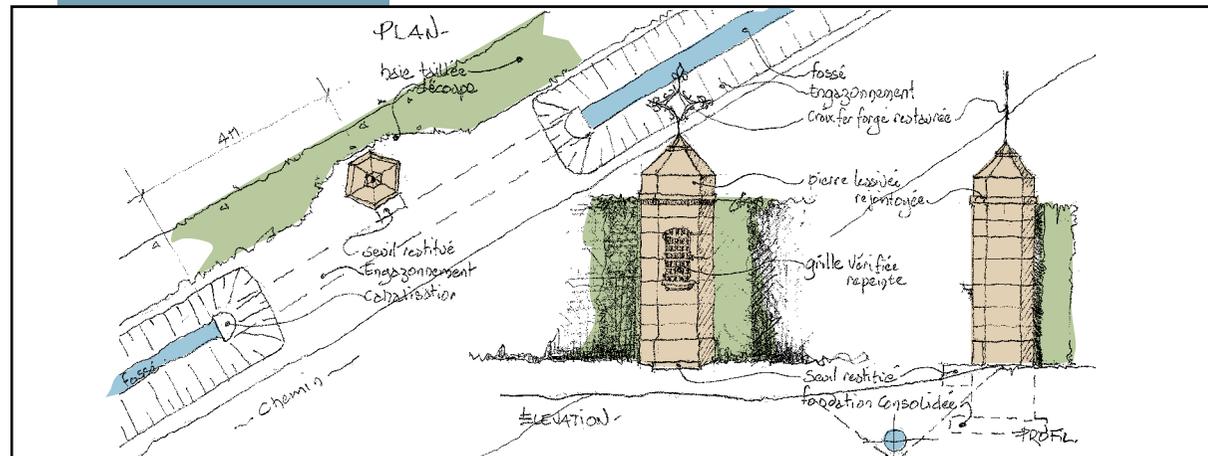
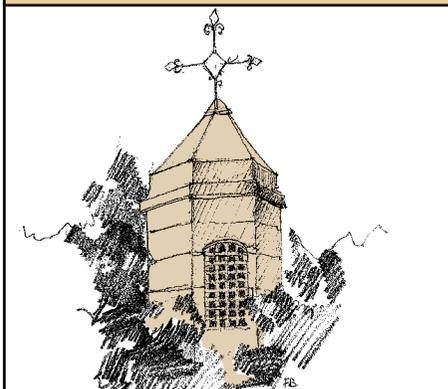
PROPOSITIONS



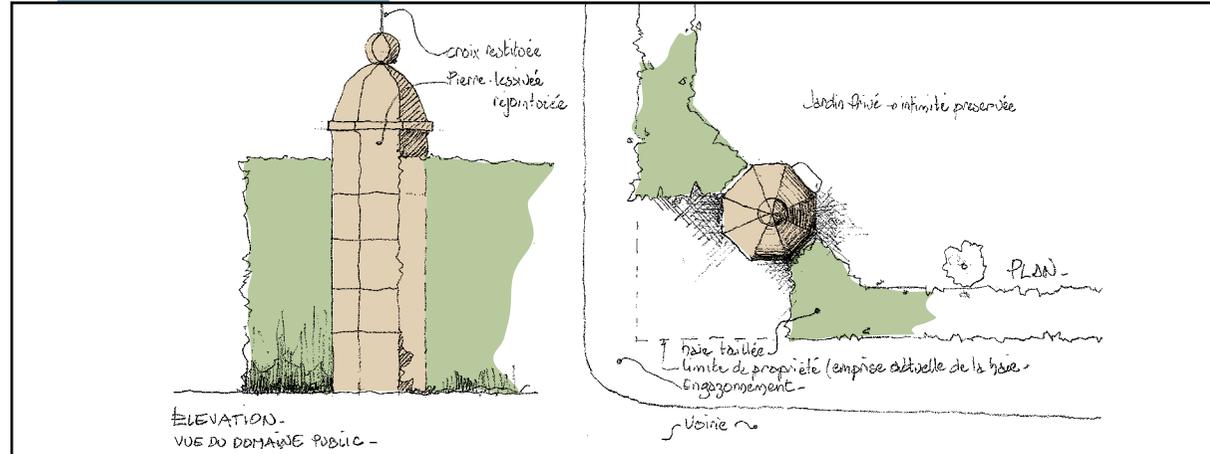
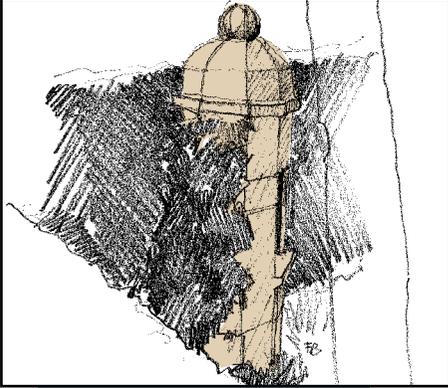
Matériaux

- Pierre du pays (bleue)
- Ferronnerie : fer

Oratoire de plan hexagonal



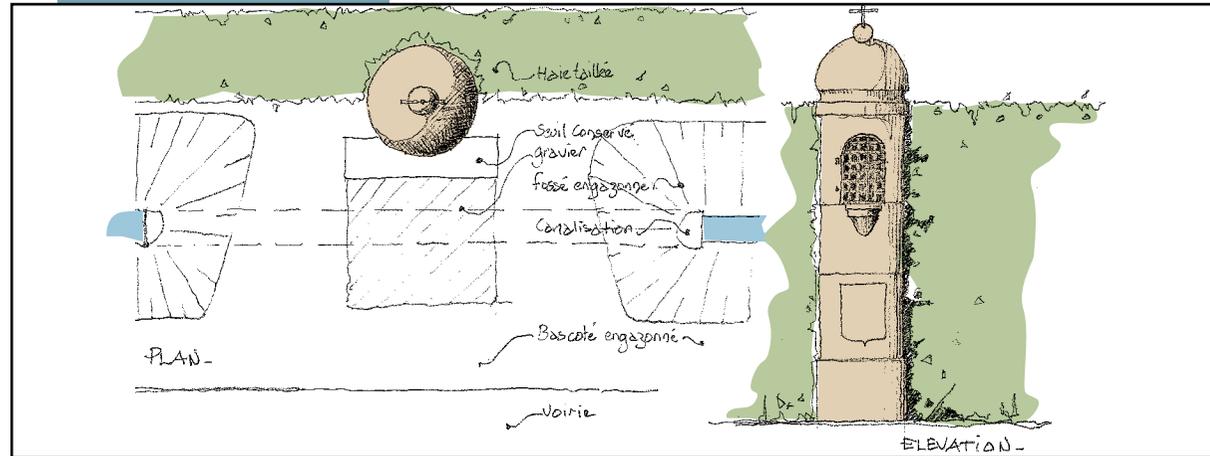
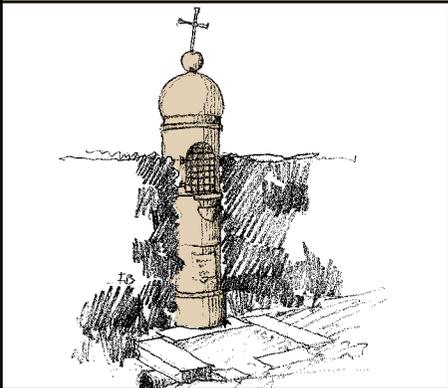
Oratoire de plan octogonal



État de conservation

- En fonction de l'entretien et de la localisation
- Dégradations volontaires (vol, arrachage des grilles) ou involontaires (assises perturbées par le curage des fossés)
- Usure du temps : éclatement des pierres, rouille des ferronneries, disparition des dédicaces

Oratoire de plan circulaire



RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Dégagement en taillant la végétation (haie, herbe)
- Peinture des ferronneries (grille et croix sommitale)
- Vérification de fonctionnement de la serrurerie

Préservation/mesures d'urgence

- Consolidation du sol en cas de basculement
- éloignement mesuré du fossé
- élargissement des fondations par coulage de béton
- Mise hors gel des fondations si ce n'est pas le cas (-0m80)

Valorisation/restauration

- Restitution d'éléments manquants (grille, boule, croix) selon témoins sur oratoires contemporains au sujet traité
- Nettoyage des parements à l'eau sous pression et rejointoiement
- Collage à la résine des pierres éclatées
- Possibilité de peindre habilement le lettrage des dédicaces (gris foncé, noir, vieux rouge)

Intégration/traitement des abords

- Taille des haies contiguës ou réimplantation en remplacement de clôture métalliques
- Eloignement de la signalisation, choix judicieux d'implantation de supports EDF / PTT
- Sol végétal : simple pelouse en milieu rural, gravier teinté bleue en milieu urbain, éviter bordures béton et pastiche de muret en pavage grès ou granit
- Conservation du seuil si contemporain à l'oratoire

GÉNÉRALITÉS

LES LOISIRS

Historique

Au XVIII^{ème} siècle, l'aristocratie française découvre l'exotisme au travers des jardins anglo-chinois et remarque les pavillons qui en sont un des éléments essentiels. Elle se les appropriera sous forme de "folies". Le Second Empire développe le kiosque "public" en France. Il sera le témoin d'une société tournée vers le divertissement et l'exubérance. Après la défaite de 1870, le kiosque prendra un essor considérable dans l'est de la France et en particulier dans l'Avesnois.

Fonction originelle

- Kiosque de concert :
- lieu de divertissement musical avant la défaite de 1870
 - lieu de diffusion musicale avant la radio
 - lieu de ressourcement patriotique (musique, chants républicains et laïcs empreints de revanche sur l'Empire allemand)

- Kiosque à danser :
- lieu d'expression populaire en opposition au kiosque de concert

Utilisation actuelle

- Utilisation originelle conservée suivant les communes en fonction de l'existence de fanfares et d'associations

Périls et menaces

- Non entretien
- Déplacement, démolition pour gain de place (parking, terrain de sport)
- Individualisme (écoute musicale)
- Prédominance des Salles des Fêtes

Enjeux futurs

- Contribution à l'éveil musical collectif, rôle social fort
- Fonction décorative et symbolique au coeur de l'espace urbain
- Point fort, articulation, modèle, passage obligé dans l'éventualité de la mise en place de mobilier urbain

LA RELIGION ET LES CROYANCES

LA DISTRIBUTION D'EAU

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

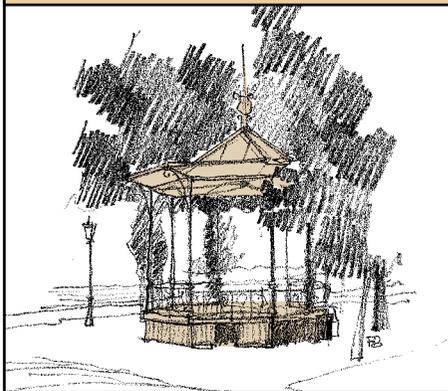
LA FRONTIÈRE

LA LIMITE

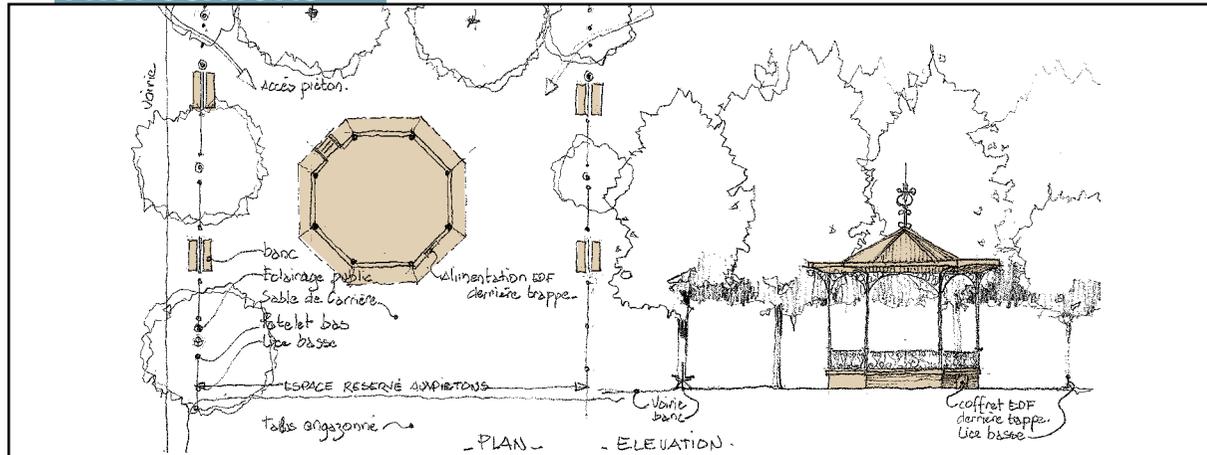
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

Kiosque de concert



PROPOSITIONS

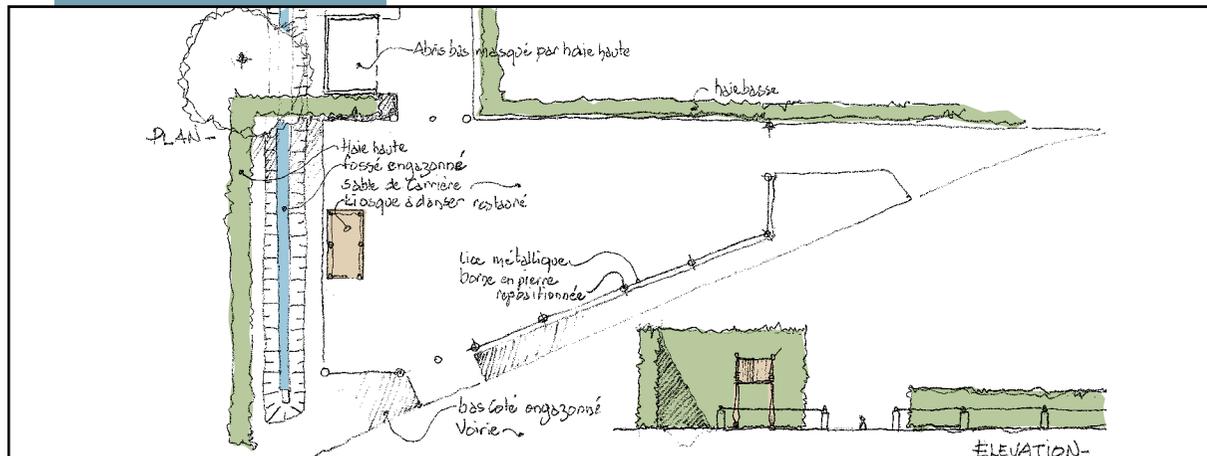


Matériaux

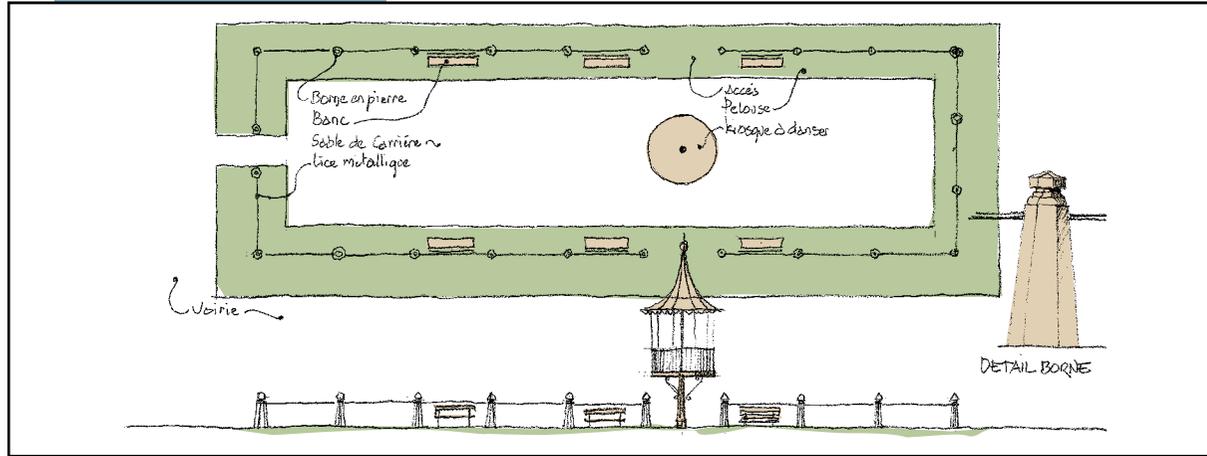
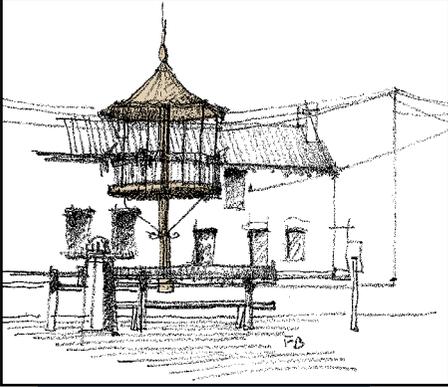
- Kiosque de concert :
- ossature : avant 1870, le bois, ensuite la fonte puis le béton
 - socle : pierre, pierre et brique puis béton
 - garde-corps : fer forgé, tube acier
 - couverture : zinc

Kiosque à danser : fonte et acier

Kiosque à danser, rectangulaire



Kiosque à danser à fût central



État de conservation

Kiosque à musique :
selon entretien et restauration, peuvent avoir été dénaturés, socle en briquettes, disparition des garde-corps originaux

Kiosque à danser :
nombreux manques : garde-corps, plancher, portillon, lutrin, corrosion fréquente

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Vérification de la couverture et des descentes d'eaux pluviales
- Vérification de l'état de l'ossature du plancher et du plancher pour les kiosques à danser

Préservation/mesures d'urgence

- Diagnostic de l'ossature
- Consolidation des éléments de structure : moilage, reprise des soudures des assemblages
- Dépose des éléments décoratifs en fer forgé et stockage si risque de chute ou de vol

Valorisation/restauration

- Remplacement des éléments structurels à l'identique
- Réfection des couvertures zincs et descentes d'eaux pluviales
- Nettoyage et rejointoiement des matériaux des socles (béton : traitement des fers et ragréage)
- Complément à l'identique des éléments décoratifs disparus en fer forgé
- Peintures : structure, ferronneries, sous-face de couverture

Intégration/traitement des abords

- Espace essentiellement végétal : taille des arbres, pelouse, haies clôturant l'espace, possibilité de cheminement en sable de carrière
- Espace minéral : dégagement des abords, mise en place de lices métalliques sur support pierre pour éloigner les véhicules et dégager les perspectives à partir des voiries
- Signalétique urbaine à éloigner; coffret EDF à déplacer ou à masquer
- Mobilier urbain (banc, marquage de limite, poubelles) en harmonie avec le kiosque

GÉNÉRALITÉS

Historique

A l'origine : réseau hydraulique naturel.
La domestication de la nature et donc du réseau hydraulique, ainsi que la minéralisation du sol ont nécessité des points d'eau artificiels en bordure des voies, notamment en agglomération.
La disparition de la traction animale au milieu du XX^{ème} siècle engendra la suppression de cette forme de distribution d'eau.

Fonction originelle

- Traction hippomobile, bétail nombreux en zone rurale imposant un besoin impératif d'eau le long des voies de circulation et à proximité des exploitations agricoles

Utilisation actuelle

- Pour les sujets subsistant :
- Point d'eau pour la volaille en domaine privé
 - Lieu d'ensilage

Périls et menaces

- Domaine public : minéralisation à outrance, élargissement, régularisation du tracé des voies, normes d'hygiène et de sécurité, charge d'entretien
- Domaine privé : disparition des élevages en semi liberté, démolition, gain de place pour la circulation de engins agricoles

Enjeux futurs

- Point d'eau, rafraîchissement visuel, élément ponctuant l'espace public ou agrémentant l'exploitation agricole

LA DISTRIBUTION D'EAU

LA RELIGION ET LES CROYANCES

LES LOISIRS

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

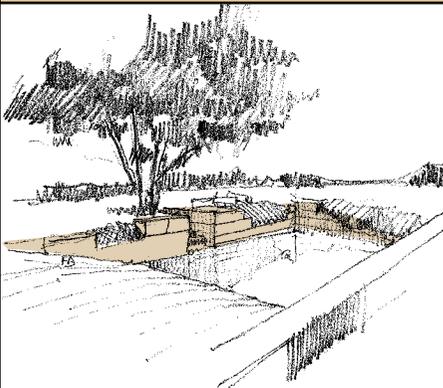
LA FRONTIÈRE

LA LIMITE

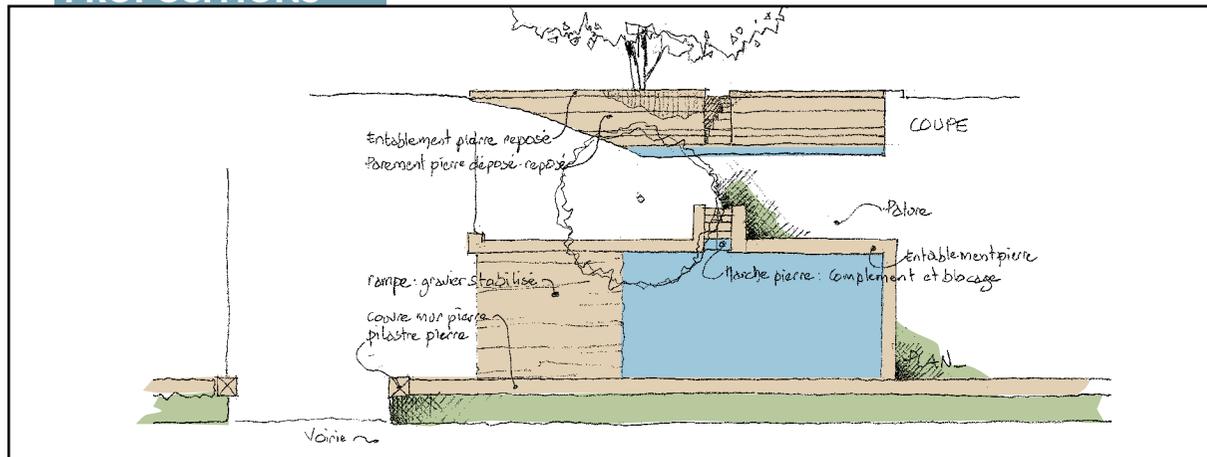
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

Abreuvoir encaissé, forte emprise



PROPOSITIONS



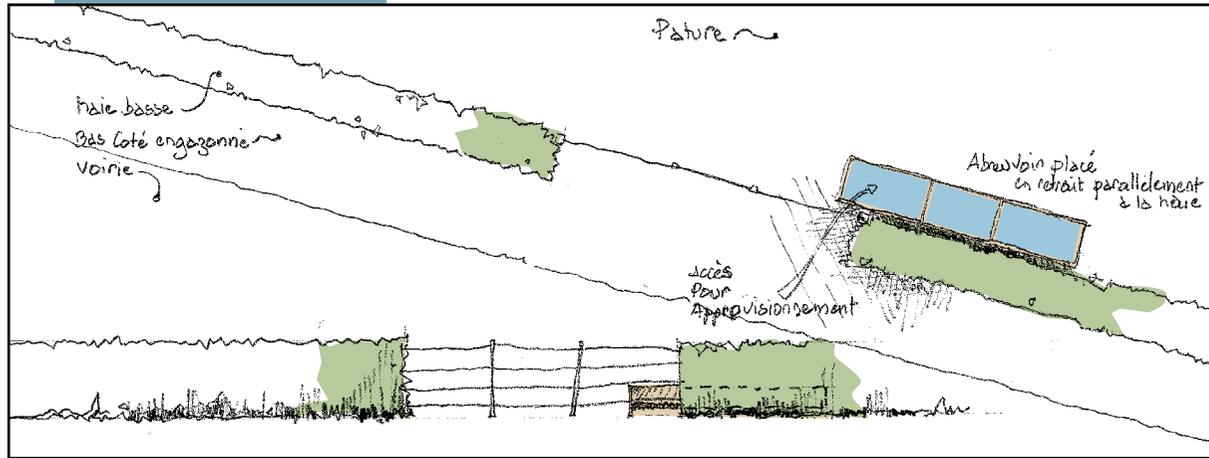
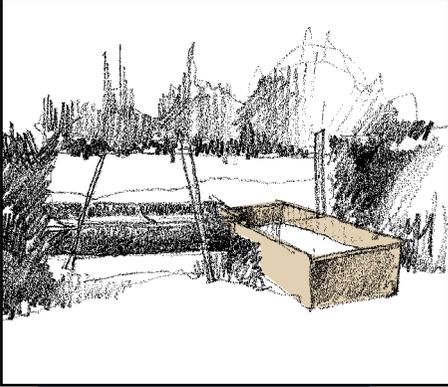
Matériaux

- Mur de soutènement : pierre de pays (moëllon ou pierre de taille)
- Rampe d'accès : pavage, dallage, gravier, cailloux. Embranchement pierre si escalier latéral
- Parapets et margelles : pierre de taille du pays, possibilité d'éléments en briques

Conseil nature

- Lieux de développement des insectes aquatiques.
- Présence des amphibiens (mettre une planche pour éviter les risques de noyade).
- Les bacs en pâture sont des pièges pour la chouette chevêche (poser une grille sur l'abreuvoir et créer une communication avec un abreuvoir plus petit).

Abreuvoir posé, faible emprise



État de conservation

- Pour les objets subsistants :
- désolidarisation des pierres
 - végétation provoquant le basculement des parements
 - envasement
 - défaut d'alimentation en eaux

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Curage tous les 5 ans
- Surveillance de la végétation périphérique : suppression de sujets à racines importantes

Préservation/mesures d'urgence

- Récupération et stockage des pierres
- Blocage des parements soufflés (étaieusement)

Valorisation/restauration

- Dépose des pierres descellées, repose des pierres récupérées et déposées au mortier de chaux spécial assainissement et complément par pierre neuve de même nature, de gabarit et taille de finition identique
- Dégradation des joints, nettoyage à l'eau sous pression, rejointoiement au mortier de chaux
- Injection de coulis de chaux en blocage définitif
- Réfection du revêtement de sol des rampes en matériaux identiques à l'existant

Intégration/traitement des abords

- Traitement des sols :
- Cour de ferme : en continuité de la nature du revêtement dominant
 - Domaine public : pavage, sable de carrière
- Déplacement des réseaux aériens, éloignement de la signalisation routière
- Si proximité de bordure de trottoir : borduration en grès ou pierre du pays

GÉNÉRALITÉS

Historique

Les fontaines résultent de la domestication des sources. Depuis la plus haute Antiquité, l'eau potable qui y est délivrée est perçue comme un don divin. Les fontaines furent donc tout naturellement dédiées tout d'abord à une divinité puis, lors de la christianisation, à un saint ou à la Vierge. La mise en place du réseau public d'adduction d'eau au XX^{ème} siècle fait disparaître la raison d'être des fontaines.

Fonction originelle

- Point de collecte accessible et aisé de l'eau de source
- Lieu de passage ou but d'une procession permettant l'évocation du saint protecteur

Utilisation actuelle

- En agglomération : disparues dans leur grande majorité
- En milieu agraire : point d'eau pour le bétail ou captage pour irrigation et arrosage

Périls et menaces

- Oubli, abandon, désacralisation induisant le non entretien
- Tarsissement des sources dû à l'imperméabilisation des revêtements de sol, aux captages à grande échelle et à l'urbanisation
- Démolition volontaire : reprofilage des fossés, modification d'emprise de chemin d'exploitation, de la voirie

Enjeux futurs

- Ponctuation d'un cheminement, lieu de pause d'une randonnée
- Agrément d'un espace public
- Point de mémoire d'un vocable de lieu-dit, d'un saint protecteur

LA DISTRIBUTION D'EAU

LA RELIGION ET LES CROYANCES

LES LOISIRS

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

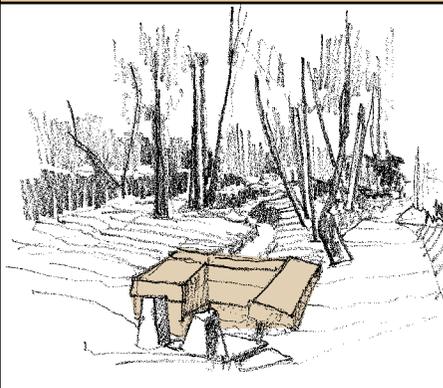
LA FRONTIÈRE

LA LIMITE

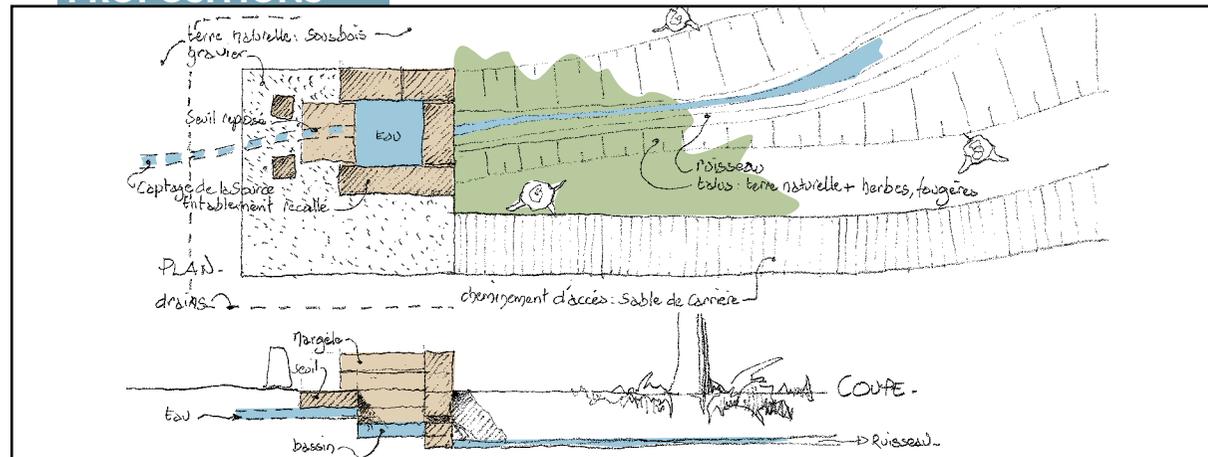
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

Fontaine strictement minérale



PROPOSITIONS



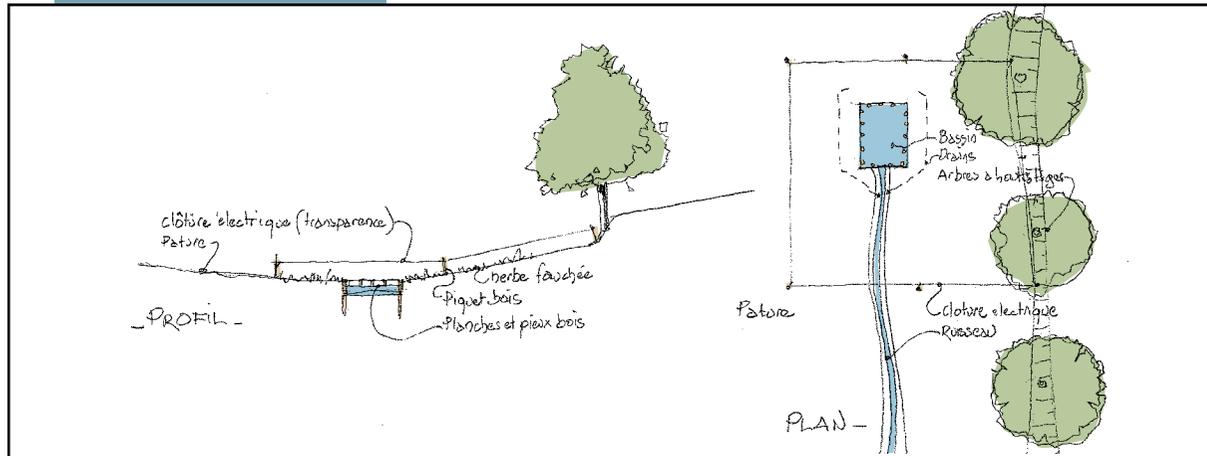
Matériaux

- Généralement : pierre de pays ou briques enduites au mortier
- Possibilité d'adduction en plomb si élément surélevé
- Si strictement végétale : ne porte que le nom de fontaine et est apparentée à une source

Fontaine duale : minérale, végétale



Fontaine strictement végétale



État de conservation

Selon entretien :

- si localisation centrale au coeur du village : bon état général
- en milieu agricole : submergé par la végétation, pierres disloquées voire partiellement disparues, abords fortement humides

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Tous les ans, brossage des verdissures et mousses, nettoyage
- En milieu agricole : surveillance et taille de la végétation, pas de sujet à haute tige à proximité
- Vérification du scellement des pierres et réparation des fissurations des enduits

Préservation/mesures d'urgence

- Système de captage des eaux : intervention urgente si défectuosité, l'eau déversée aux abords de la fontaine désorganise la nature du terrain. Généralement peu fondé, l'ensemble peut basculer (si surélevé) ou se disloquer sous l'influence des poussées des eaux, des boues et du gel.

Valorisation/restauration

- Déviation provisoire des eaux pour mise à sec
- Réfection du système de captage des eaux
- Repose des pierres déplacées ou descellées au mortier de chaux spécial assainissement
- Dégradation des joints : lavage à l'eau sous pression, rejointoiement (pierre), réfection des enduits en respectant la modénature si briques destinées à être enduites

Intégration/traitement des abords

- En agglomération, traitement des sols minimaliste : dallage en pierre de pays, pavage
- Eviter mobilier urbain, bacs à fleurs... : la fontaine se suffit à elle-même
- En milieu végétal : taille des arbres, possibilité de haies en arrière plan
- Abords immédiats : pelouse, cheminement en sable de carrière

GÉNÉRALITÉS

Historique

L'origine des lavoirs remonte vraisemblablement à l'Antiquité, les gallo-romains étant connus comme une population soucieuse de son hygiène. Cet équipement, attesté physiquement depuis le XVII^{ème} siècle s'est multiplié au XIX^{ème} parallèlement au courant hygiéniste. L'individualisme, la commodité engendrée par la mise sur le marché des appareils apparus au cours du XX^{ème} siècle en ont provoqué l'irréversible désaffection et leur quasi disparition.

Fonction originelle

Cet équipement public était destiné à permettre le nettoyage des vêtements et textiles domestiques. Il était fréquenté par les femmes, cette tâche leur étant exclusivement réservée. Lieu de passage obligé pour ces dernières, le lavoir assurait un rôle social non négligeable au sein de chaque communauté villageoise.

Utilisation actuelle

Le raccordement des habitations au réseau d'eau et l'apparition des machines à laver individuelles ainsi que la création des "pressing" ont provoqué la désertion de cet équipement. Il en résulte que les lavoirs n'ont plus actuellement d'utilisation.

Périls et menaces

La perte d'utilité entraînant le non entretien, les lavoirs subissent :

- les dégradations naturelles liées aux intempéries (gel et eau)
- la démolition volontaire (insalubrité, danger) ou la disparition due au temps
- le tarissement de l'approvisionnement en eau et donc la perte de l'élément principal constituant le lavoir

Enjeux futurs

- Ils sont les témoins de la vie quotidienne des femmes jusqu'aux environs du milieu du XX^{ème} siècle et attestent par leur présence le rôle social fort qu'ils tenaient
- Ils ponctuent par leur présence l'espace public au même titre que les kiosques, les abreuvoirs et les fontaines

LA DISTRIBUTION D'EAU

LA RELIGION ET LES CROYANCES

LES LOISIRS

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

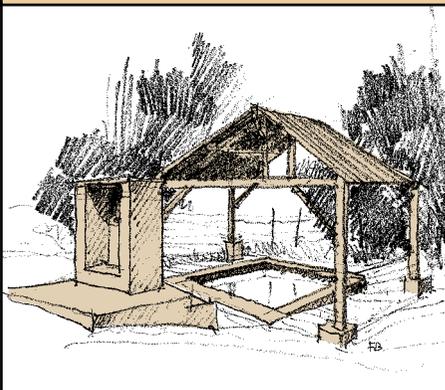
LA FRONTIÈRE

LA LIMITE

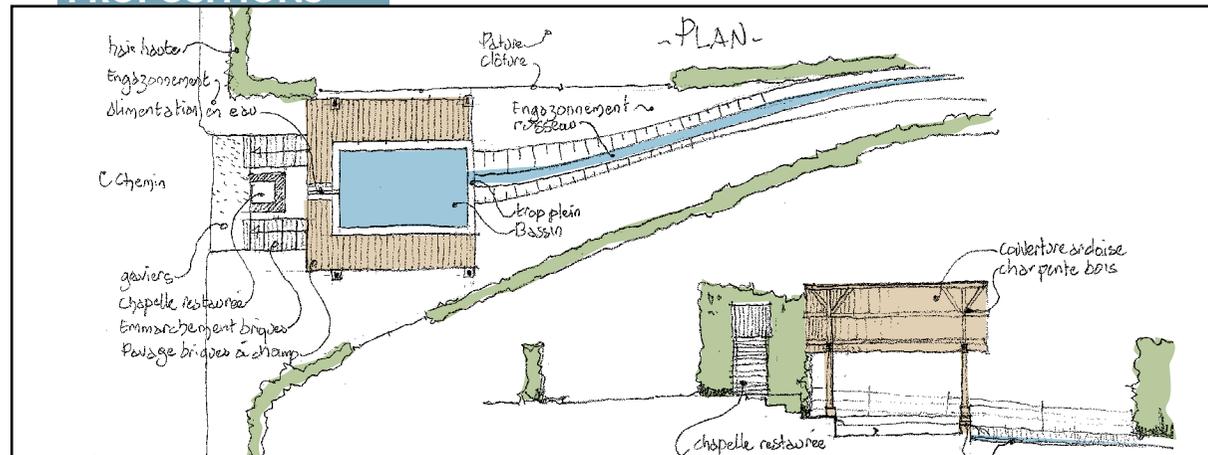
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

Lavoir couvert



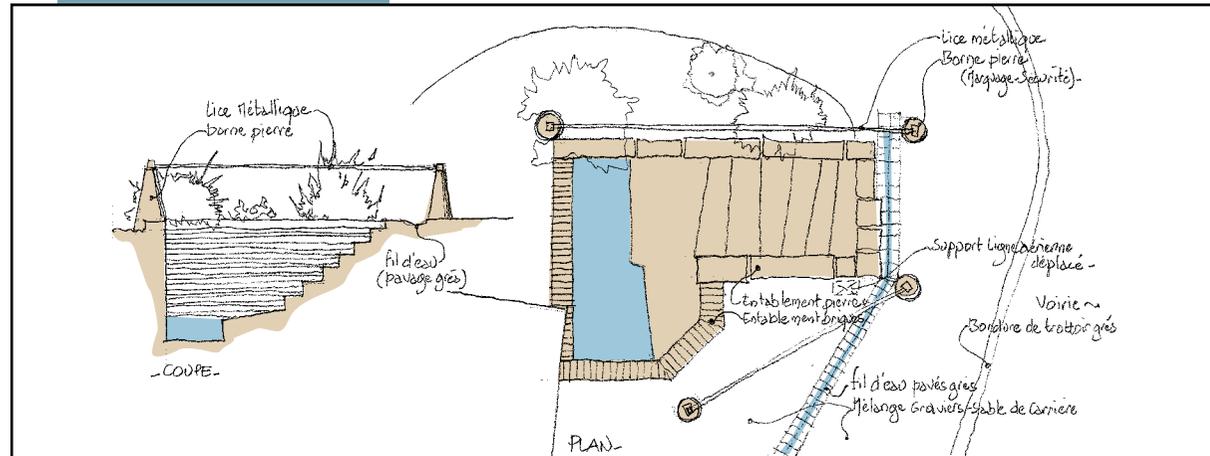
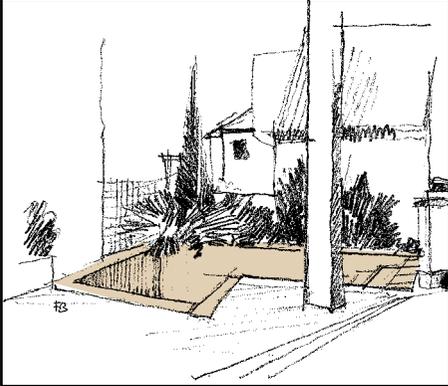
PROPOSITIONS



Matériaux

- Bassin : principalement la pierre du pays, parfois le grès (meilleure résistance)
- Superstructure (si couvert) :
- ossature métallique (fonte ou fer) ou bois
- couverture : charpente bois, couverture ardoises ou tuiles

Lavoir découvert



État de conservation

Selon l'entretien :

- généralement ceint au niveau de la superstructure
- possibilité de manque au niveau des pierres périphériques du bassin (gel)
- aspect négligé si absence d'entretien courant
- Abords parfois fortement humides suite à une mauvaise connexion de l'alimentation d'eau provoquant une difficulté au niveau de l'accès

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Vérification de la couverture et des supports (si couverts)
- Peinture de la superstructure
- Enlèvement des mousses, de la végétation et des boues déposées au fond du bassin
- Casser la glace en cas de gel pour éviter la désorganisation des remontées périphériques

Préservation/mesures d'urgence

- Blocages des pierres
- Étaïement des superstructures si affaiblissement
- Bâchage des couvertures, en protection de la charpente
- Recueil des eaux si alimentation défectueuse

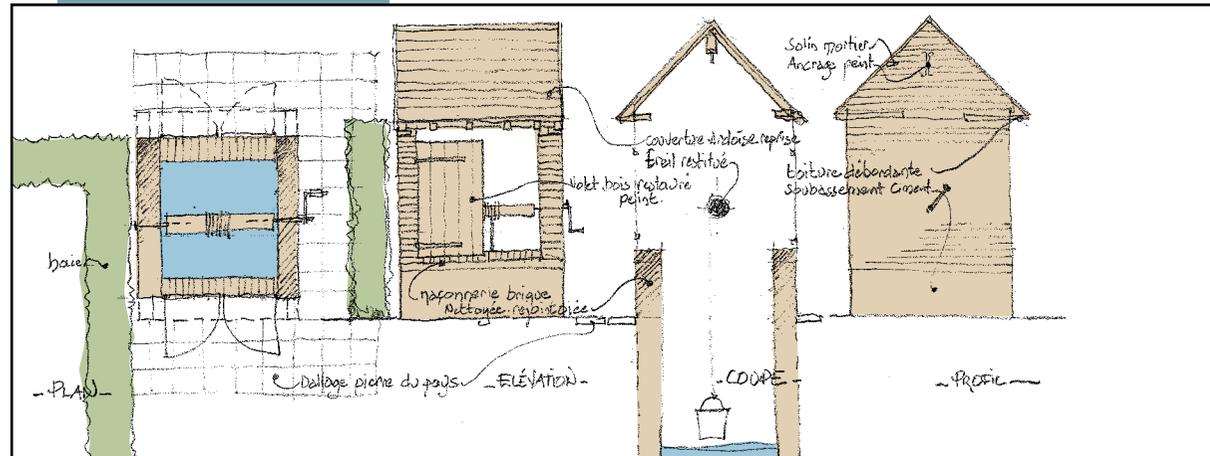
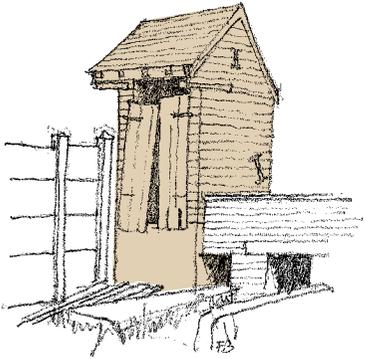
Valorisation/restauration

- Mise hors d'eau par dévoiement provisoire de l'alimentation
- Dépose et repose de maçonneries descellées, lessivage des parements à l'eau sous pression, rejointoiement à la chaux spéciale assainissement
- Compléments à l'identique et reprises des assemblages de la superstructure
- Réfection des couvertures (matériaux suivant documentation iconographique)

Intégration/traitement des abords

- Au pourtour, sol exclusivement minéral : dallage pierre du pays, pavage grès ou briques de réemploi posées à chant
- Aux abords : pelouse en site agraire, prolongation du revêtement minéral en agglomération
- Déplacement de la signalétique routière et des supports de lignes aériennes

Puits couvert à margelle surélevée



État de conservation

- Etat suivant nécessité d'utilisation et donc entretien ou non
- Superstructures pouvant être arasées au niveau du sol, condamnation par une dalle en béton dotée d'un regard béton, fonte ou pierre du pays

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Vérification du bon liaisonnement de la superstructure (margelle, couverture)
- Vérification du jeu de fonctionnement, graissage du mécanisme de prise d'eau, ancrages
- Entretien courant de la couverture servant de protection aux maçonneries

Préservation/mesures d'urgence

- Etalement, blocage : dépose de maçonneries désolidarisées et stockage (margelle)
- Périmètre de sécurité au pourtour si risque de basculement des margelles ou fissuration des dalles de condamnation
- Dévoiement et recueil de toutes sources de pollution de la nappe par ruissellement

Valorisation/restauration

- Possibilité de restitution des superstructures si sources iconographiques fiables
- Superstructure : dégradation des joints, lessivage des parements, compléments de maçonnerie en matériau de réemploi suivant témoins
- Complément de parement manquant en infrastructure, accès par nacelle
- Injection de coulis de chaux pour blocage périphérique au niveau du sol
- Restitution, remise en fonctionnement du mécanisme manuel de puisage (treuil, pompe)
- Pose d'une grille de protection horizontale si hauteur de la margelle est inférieure à un mètre

Intégration/traitement des abords

- Supprimer tout élément d'accompagnement décoratif superflu, le sujet se suffit à lui-même
- En domaine public : éloigner la signalisation routière, les supports des réseaux aériens, les zones de stockage des poubelles

GÉNÉRALITÉS

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Historique

Le franchissement des ruisseaux ou rieux se faisait généralement par des gués à l'époque gallo-romaine et durant le Moyen Age. La modernisation du réseau viarie au XVIII^{ème} et surtout celle du XIX^{ème} siècle concernant les chemins ruraux engendra la mise en oeuvre de moyens de franchissement aisés à l'échelle des voies. La réfection systématique du réseau à compter de la seconde moitié du XX^{ème} siècle entraîne le remplacement des petits ponts par des ouvrages "standardisés".

Fonction originelle

- Permettre le franchissement "à sec" des petits cours d'eau en toutes saisons et cela suivant un dispositif dont la technique est en rapport avec l'échelle du réseau viarie

Utilisation actuelle

- La fonction originelle est ici conservée

Périls et menaces

- Elargissement, reprofilage de la voirie
- Basculement et effondrement des parapets, dénaturé par remplacement
- Modification du tracé des cours d'eau ou "canalisation" de ces derniers
- Bordures standardisées, enrobé généralisé

Enjeux futurs

- Respect de l'échelle de l'ouvrage par rapport à la fonction et au cours d'eau
- Conservation du vocabulaire rural du site. Eviter toute standardisation des ouvrages qui obligerait le milieu à s'adapter alors que c'est l'inverse qui commande

LA RELIGION ET LES CROYANCES

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

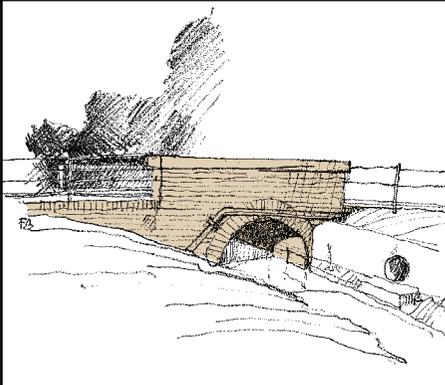
LA FRONTIÈRE

LA LIMITE

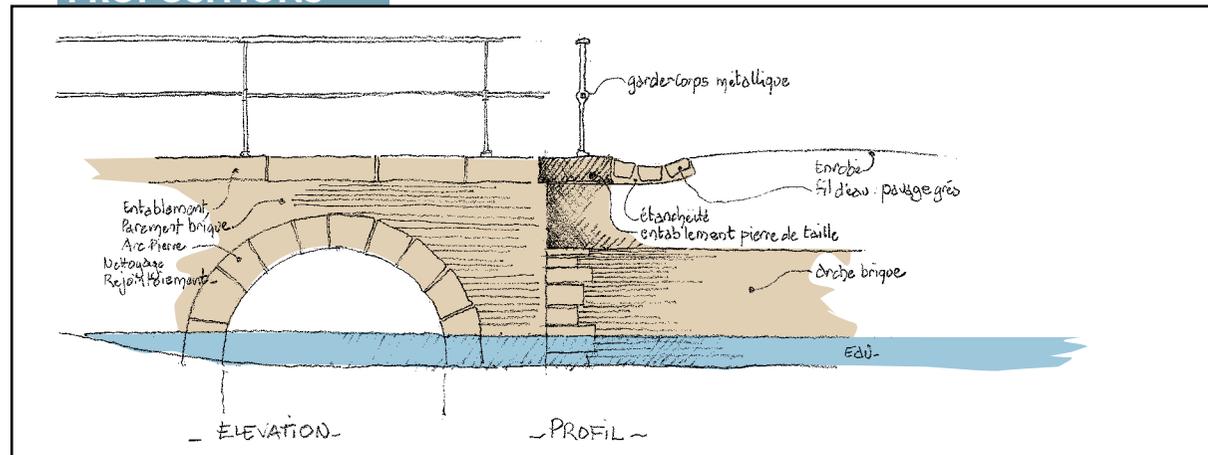
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

Petit pont à parapet minéral



PROPOSITIONS



Matériaux

- Pierre du pays
- Brique
- Mixte (pierre et brique)
- Ferronneries

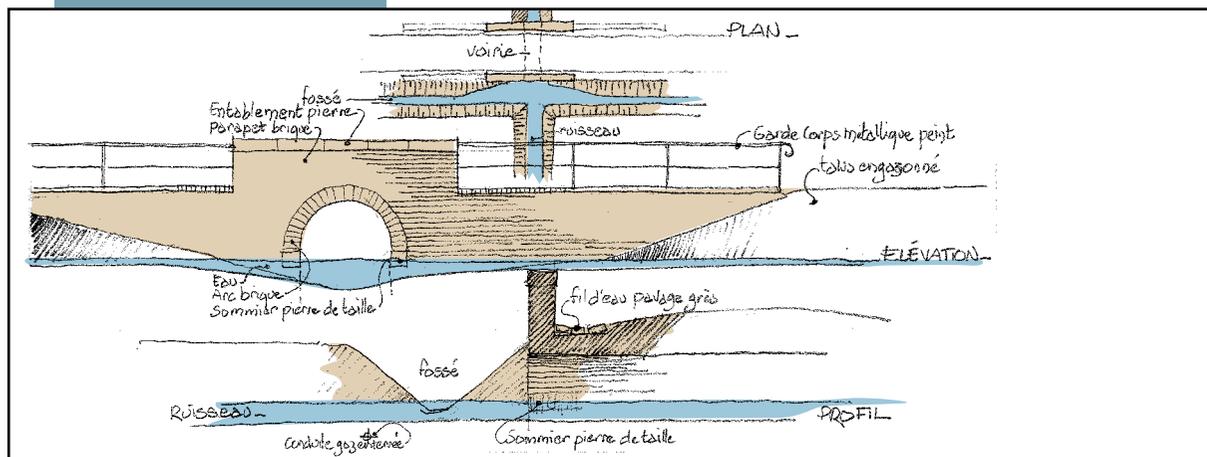
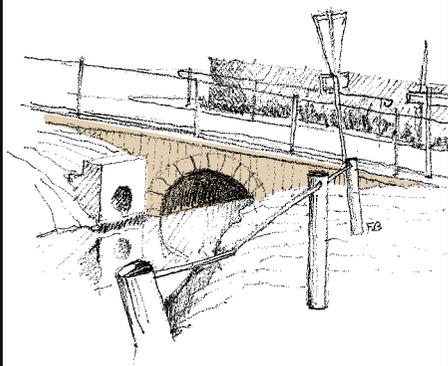
État de conservation

Leur fonction subsistant, les petits ponts sont généralement entretenus, cependant, les éléments ne répondant plus aux besoins sont remplacés sans souci d'authenticité

Conseil nature

- Site d'été et de transit pour les chauves-souris (dans les fissures)
- Habitat potentiel pour la nidification du cincle plongeur. Pose d'une planche sous le pont ou d'un nichoir pour favoriser la construction et la stabilisation des nids.
- Présence d'une flore rupicole hygrophile

Petit pont à parapet métallique



RECOMMANDATIONS

Préservation/Entretien courant

- Curage approprié des abords
- Parapets :
 - Maçonnés, vérification des entablements
 - Métalliques, réfection des peintures tous les 5 ans
- Inspection de l'état de l'intrados de / des arches
- Piles, culées : enlèvement de la végétation, blocage sommaire d'éléments descellés

Préservation/mesures d'urgence

- Désordre au niveau des arches : mise sur cintre, blocage des maçonneries par parpaings provisoires
- Parapets métalliques : dépose pour conservation à l'abri, parapet provisoire
- Parapets maçonnés : dépose des entablements et stockage, chape à la chaux sur les arases

Valorisation/restauration

- Nettoyage à l'eau haute pression des parements briques et pierres, rejointoiement
- Réfection du revêtement sur étanchéité neuve protégeant l'extrados de / des arches
- Complément des manques (maçonnerie) en matériaux de réemploi identiques et mise en oeuvre en conformité avec l'existant
- Ferronneries : complément en continuité, scellement suivant mode originel, peinture

Intégration/traitement des abords

- Respect du caractère "végétal" des cours d'eau : berges talutées en terre, profils naturels
- Préservation de la végétation lors des curages
- Suppression des conduites béton à proximité

GÉNÉRALITÉS

Historique

L'existence des moulins à motricité hydraulique est attestée dès le XII^{ème} siècle. Propriété seigneuriale ou ecclésiastique, ils représentaient une source de revenus non négligeable pour leurs propriétaires jusqu'à la Révolution qui fera tomber ce privilège. Le XIX^{ème} siècle verra un accroissement spectaculaire du nombre de moulins et donc des ventelleries consécutif au développement de la petite industrie locale.

Fonction originelle

Situées en amont ou contigu à un moulin, les ventelleries forcent une partie des eaux d'un cours d'eau à emprunter le bief pour actionner la ou les roues du moulin. Parallèlement, elles assurent une régulation du débit en fonction du niveau des ventelles en créant une réserve d'eau suffisante. Accessoirement, elles commandent le niveau des eaux dans les fossés d'une enceinte urbaine.

Utilisation actuelle

- Attrait touristique de certains dispositifs remis en activité
 - Effet de chasse permettant un curage naturel du cours d'eau
 - Régulation des débits, réserve d'eau
- Si les ventelles du dispositif ont disparu : aucune fonction, état d'abandon.

Périls et menaces

- désorganisation des maçonneries par la végétation
- poussée des eaux au printemps
- modification, suppression partielle lors d'entretiens "lourds" des cours d'eau

Enjeux futurs

- Régulation des cours d'eau d'une manière "naturelle"
- Effet de chasse
- Réserve d'eau : pêche, irrigation, canoë
- Tourisme

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

LA RELIGION ET LES CROYANCES

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

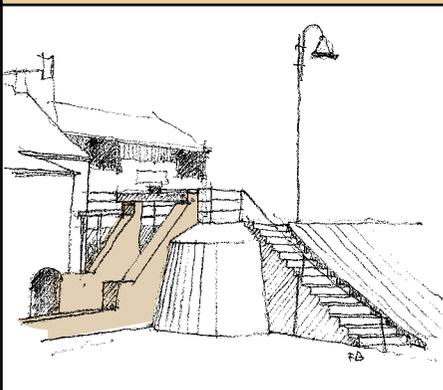
LA FRONTIÈRE

LA LIMITE

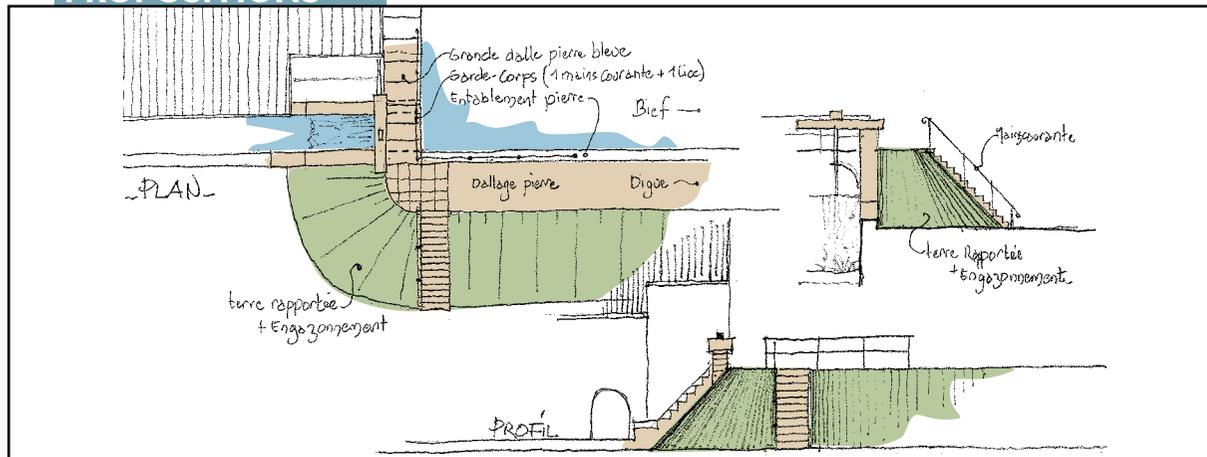
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

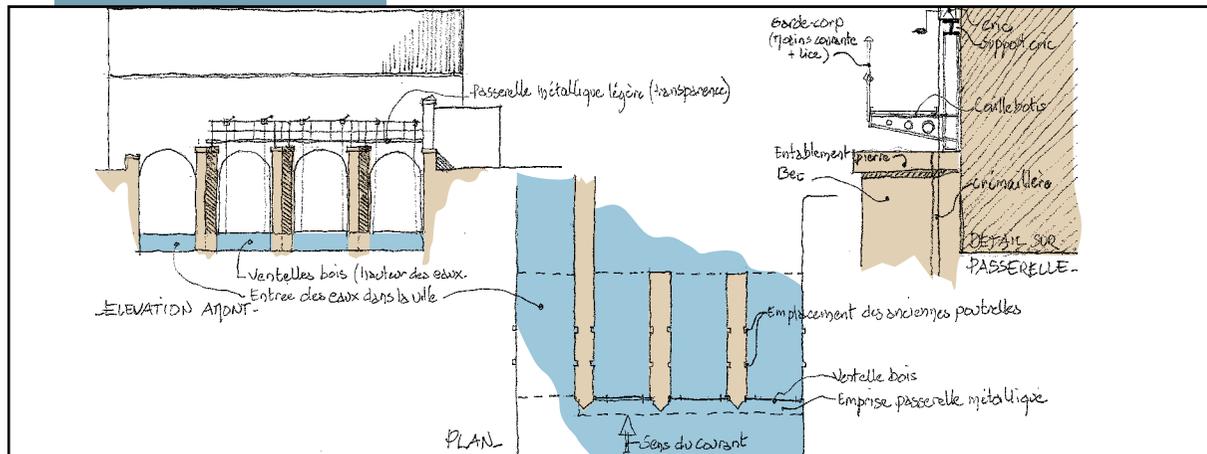
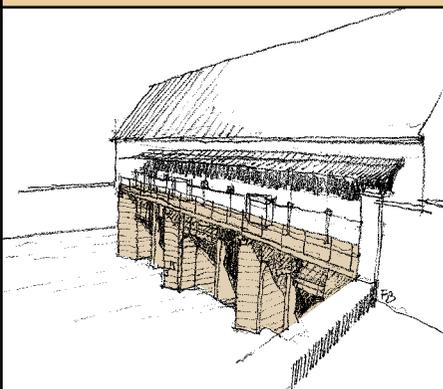
Ventellerie à 3 arches au plus



PROPOSITIONS



Ventellerie à 4 arches



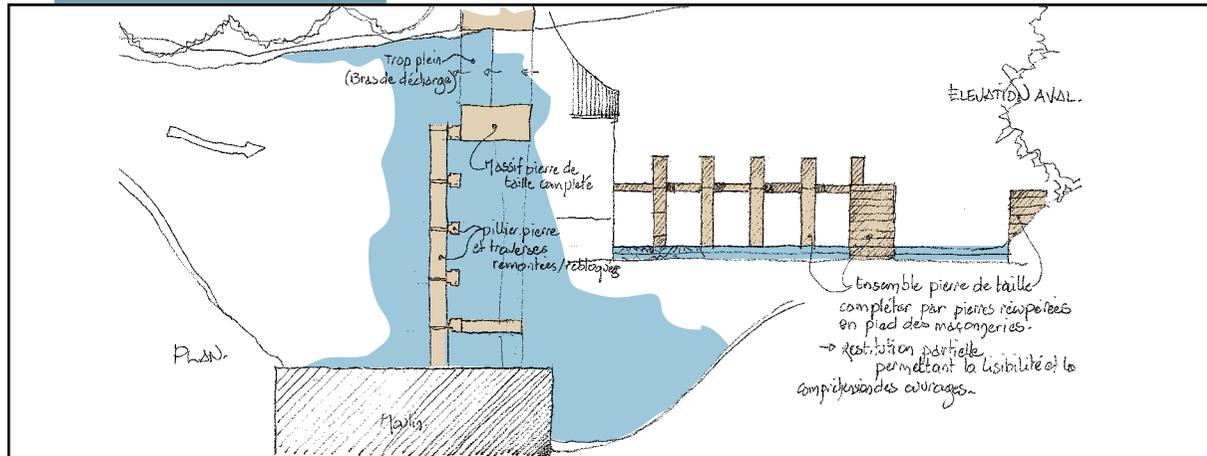
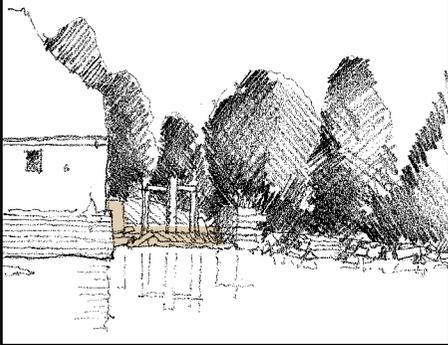
Matériaux

- Pierre du pays (pierre bleue)
- Bois pour les ventelles
- Métal pour mécanismes, garde corps et ancrages

État de conservation

- Selon l'entretien :
- Dispositif complet en cours de disparition
 - Ensemble subsistant partiellement, ou sur le point de s'effondrer
 - En état très satisfaisant suite à une intervention récente

Ventellerie à 5 arches au moins



Conseil nature

Zone située en contrebas des ventelleries fortement appréciée par les poissons, car il y a un courant continu qui oxygène l'eau.

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Suppression de toute végétation apparaissant dans et sur les maçonneries
- Peintures des garde-corps
- Graissage et vérification des jeux de fonctionnement du mécanisme des ventelles
- Inspection de l'état des piles, des arcs et des radiers
- Inspection des berges maçonnées ou végétales

Préservation/mesures d'urgence

- Récupération et stockage des pierres de parement tombées dans le lit du cours d'eau
- Blocage provisoire de parement de pierre disparus par des parpaings
- Enlèvement de toute souche désorganisant les parements
- Tracé des berges à préserver suivant état originel
- Dépose des mécanismes et des garde-corps comme témoins en vue d'une restauration (pose d'un dispositif provisoire de sécurité)

Valorisation/restauration

- Remontage des maçonneries en éléments de réemploi, complément neuf à l'identique
- Nettoyage des parements de pierres, rejointoiement : mortier chaux spécial assainissement
- Restitution des mécanismes et des garde-corps, localisation, positionnement et dimensionnement suivant témoins
- Mise en place de ventelles en chêne (lames horizontales)

Intégration/traitement des abords

- Lecture du bief, respect des profils des talutages suivant documentation iconographique et témoins en place
- Eviter toute création de maçonnerie non attestée
- Cheminement d'accès : gravier, dallage en ton pierre bleue. Proscrire pavage grès, granit et bordure béton

GÉNÉRALITÉS

LA FRONTIÈRE

Historique

- XVIII^{ème} siècle : Traité d'Utrecht (1714), modification du tracé de la frontière entre la France et l'Autriche
- XIX^{ème} siècle : à la fin du 1^{er} Empire, (1815), mise en place des limites définitives entre la France et les Pays-Bas dont la partie méridionale deviendra la Belgique (1830)

Fonction originelle

Marquage des limites entre la France et ses voisins successifs. Chaque tronçon rectiligne comportait une borne à ses deux extrémités. Les points de franchissement au droit d'une route étaient marqués par une borne de haute taille.

Périls et menaces

- Vol pour les sujets du XVIII^{ème} siècle
- Coups lors des fauchages
- Basculement par des engins (en forêt), lors d'implantation de lignes électriques ou de curages de fossés

Utilisation actuelle

Bien que peu visibles ou disparues, ces bornes marquent toujours les limites territoriales, aujourd'hui entre la France et la Belgique

Enjeux futurs

- Témoins de la mouvance des limites territoriales
- Parcours pédestre ou VTT

LA RELIGION ET LES CROYANCES

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

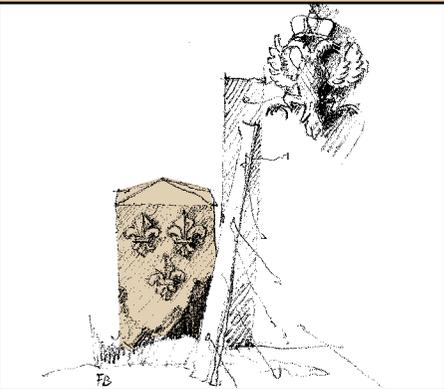
LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

LA LIMITE

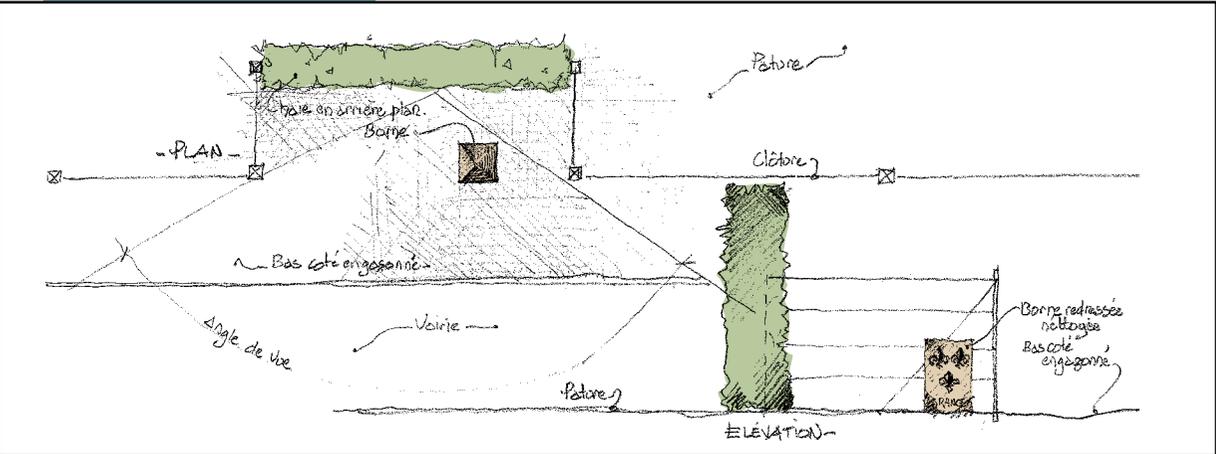
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

Borne à modénature héraldique



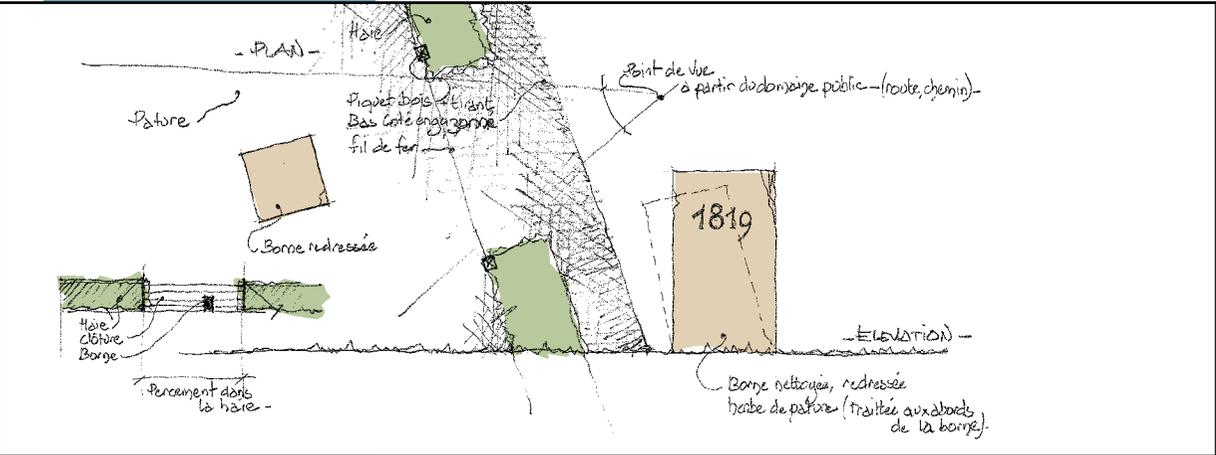
PROPOSITIONS



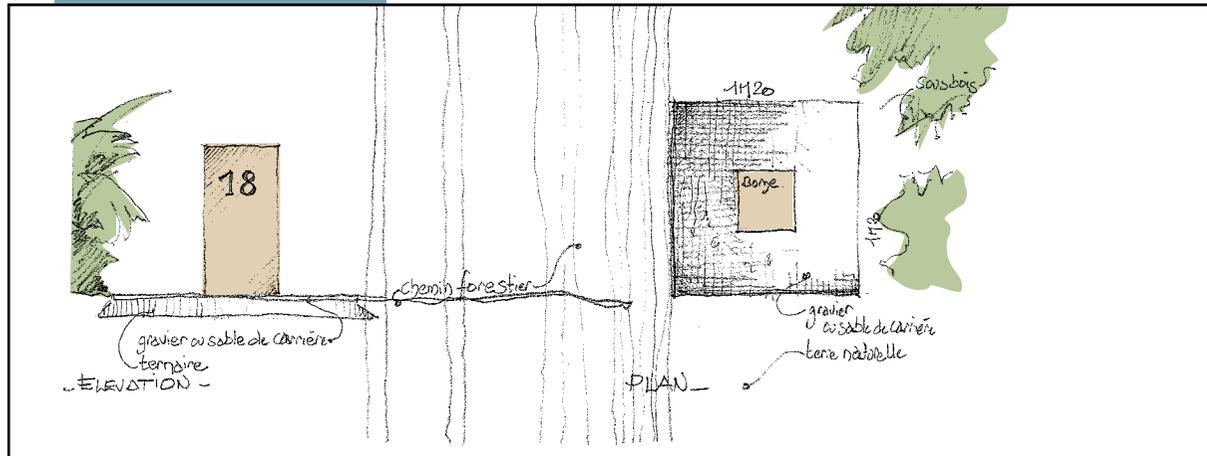
Matériaux

- Grès (XVIII^{ème})
- Pierre calcaire, bleue (XIX^{ème})

Borne à modénature millésimée



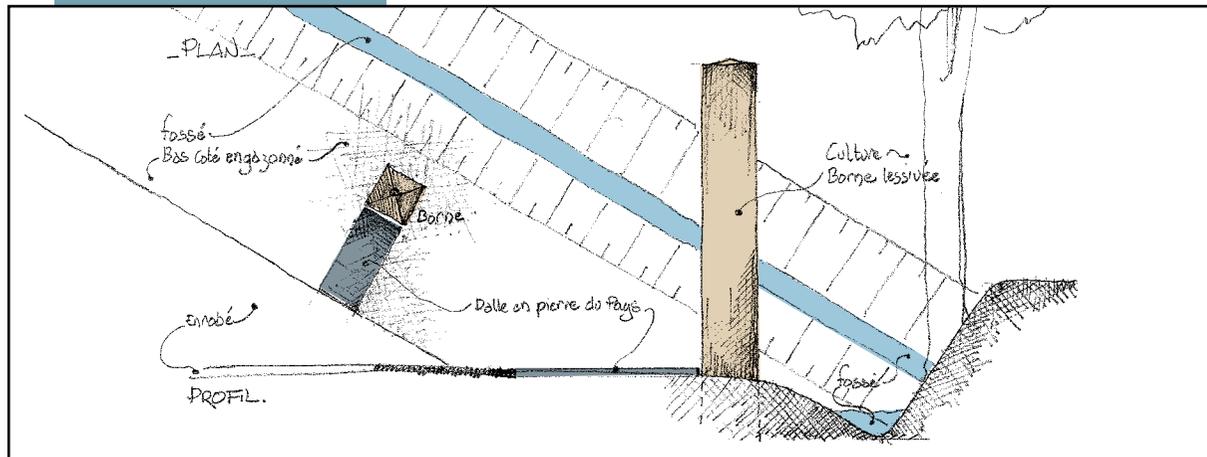
Borne à modénature succincte



État de conservation

- Suivant les sujets :
- éclats
 - basculement,
 - mais rarement détériorés naturellement

Borne sans modénature à hauteur importante



RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Repérage systématique, photographie
- Communication de leur localisation aux propriétaires et aux services d'entretien
- Coupe appropriée des haies et arbustes
- Fauchage fréquent et adéquat à proximité

Préservation/mesures d'urgence

- Par nature, déplacement interdit, donc redressement sans déplacement
- Profils des fossés et talus en fonction de la localisation

Valorisation/restauration

- Nettoyage à l'eau haute pression (sablage strictement proscrit)
- Recollage à la résine si délitement
- Terres ramenées au bon niveau de la base

Intégration/traitement des abords

- Abord généralement végétal : engazonnement, pas de minéraux
- Taille de haie appropriée
- Piquets de clôture à espacements judicieux
- Supports de lignes aériennes maintenus ou déplacés à distance raisonnable
- Signalisation routière à placer judicieusement

GÉNÉRALITÉS

Historique

La très grande majorité des casemates situées dans le Parc naturel régional de l'Avesnois font partie du secteur fortifié de Maubeuge (Sud-Est et Nord-Ouest) en prolongement de la ligne Maginot. Erigés entre 1934 et 1939, les ouvrages qui la constituent sont disposés de manière à former 2 lignes de défense. Elles furent franchies par les panzers du général Rommel le 16 Mai 1940 à Clairfayt et à Trélon après plusieurs heures de combats pour ensuite être prises à revers à Wargnies et Amfroipret les 20-22 Mai.

Fonction originelle

Suivant la localisation :

- Isolée : commande un ouvrage de communication : route, voie ferrée, pont, cours d'eau
- En ligne de défense : Assure l'interdiction de franchissement de l'intervalle compris entre 2 ouvrages en se flanquant mutuellement. Les embrasures de tirs sont ici disposées latéralement pour viser le flanc de l'ennemi et se prémunir des coups de face

Utilisation actuelle

Leur fonction originelle n'ayant plus de raison d'être, les casemates sont soit abandonnées, soit utilisées comme remises de matériels divers ou bien comme huttes de chasse.

Périls et menaces

- Non entretien
- Empiètement de l'emprise des glacis
- Vandalisme

Enjeux futurs

Seule la notion de témoignage et de souvenir peut être évoquée ici :

- La fortification des années d'avant guerre,
 - Les combats de Mai 1940
- Les casemates forment des punctuations dans le paysage

LA FRONTIÈRE

LA RELIGION ET LES CROYANCES

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

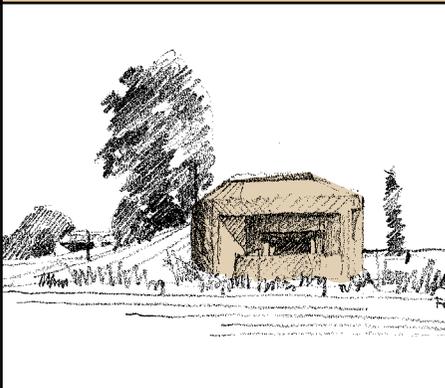
LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

LA LIMITE

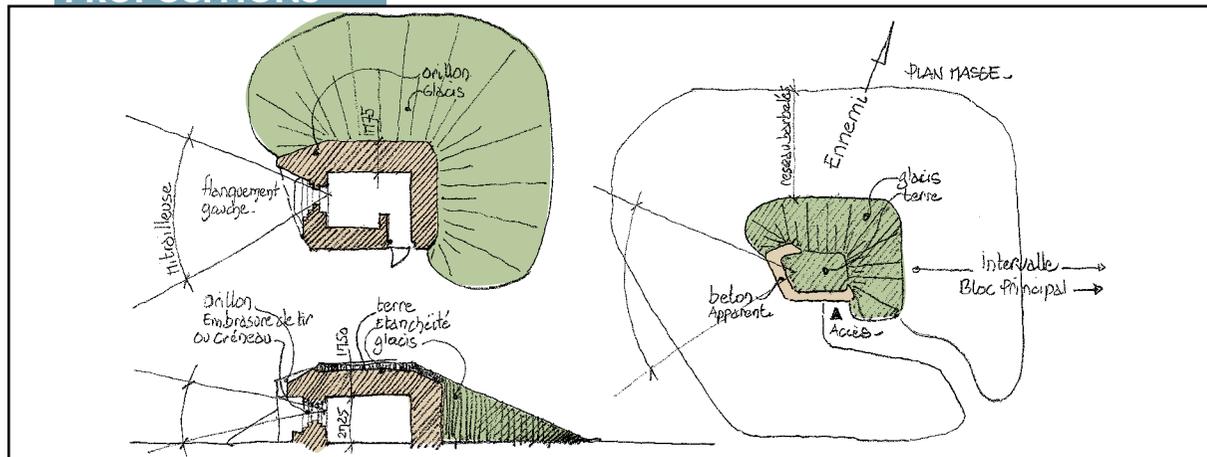
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

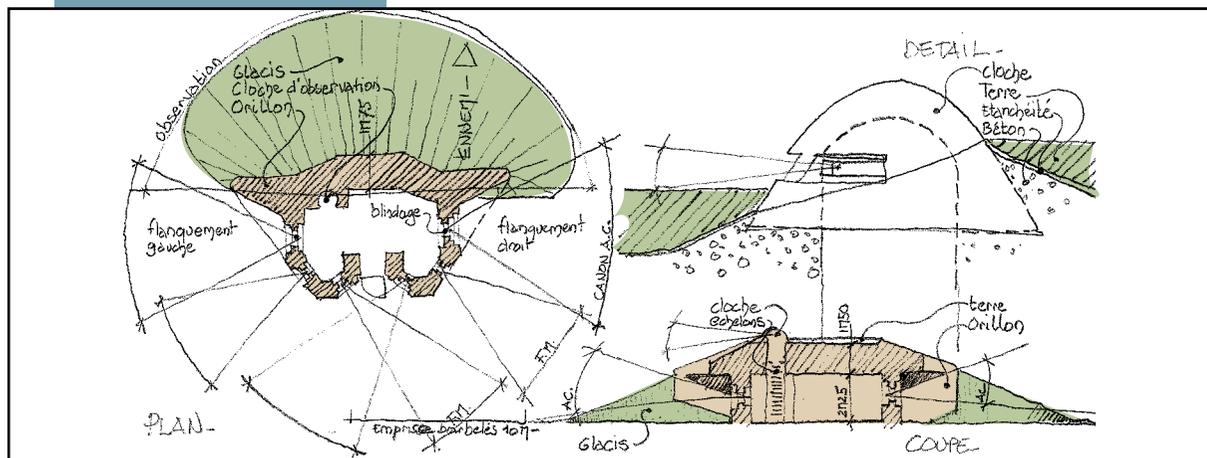
Casemates à 1 orillon



PROPOSITIONS



Casemates à 2 orillons à 1 chambre de tir



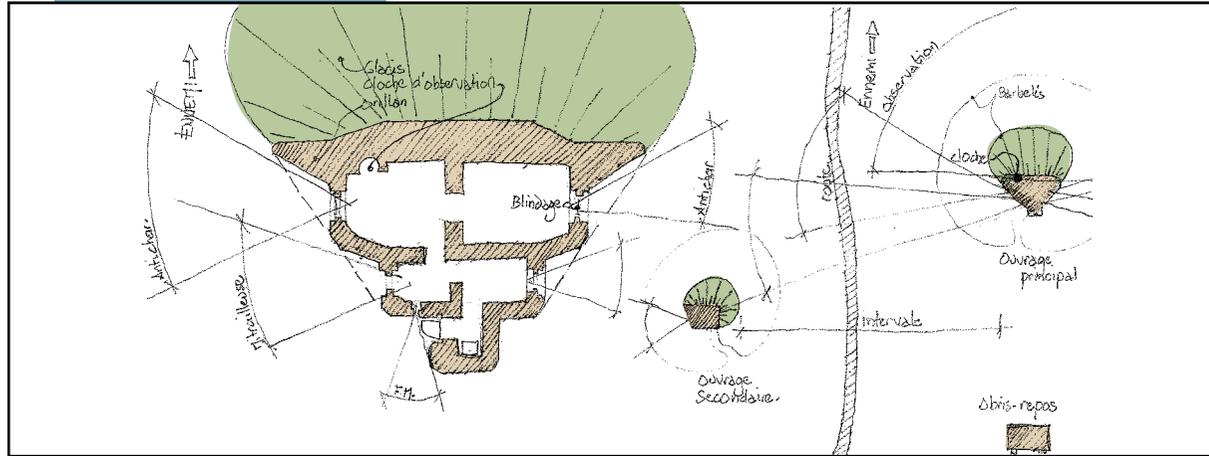
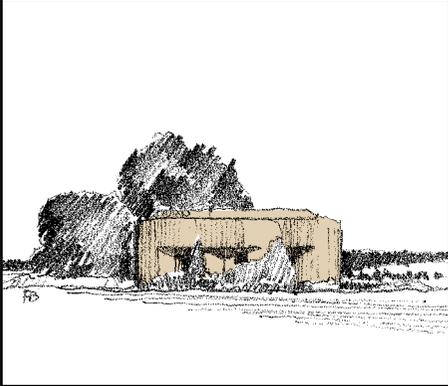
Matériaux

- Structure : Béton fortement ferrillé, coulé entre banche en bois
- Habillage : béton projeté sur les parements externes
- Etanchéité : sur dalle supérieure par asphalte coulée à chaud
- Glacis en terre rapportée
- Blindages en acier coulé ou riveté

État de conservation

- Structure : fortes dégradations possibles par tirs (Mai 1940), ferrillage mis à nus
- Parements externes : décollement ponctuel suite à la dilatation des fers (rouille)
- Etanchéité : protection contre les chocs thermiques (terres) disparues, ruissellements.
- Glacis : empiètement, arbres, érosion ou disparition totale
- Blindages : disparus, rouille, dégradation par tirs

Casemate à 2 orillons à 2 chambres de tir



Conseil nature

- Site de transit et d'hibernation pour les chauves-souris (Pipistrelle, Murin Daubanton, Murin Bechstein, oreillard, ...)
- Aménagement : fermeture de la porte (pour éviter le dérangement), fermeture de quelques ouvertures (pour augmenter l'humidité et diminuer les courants d'air), pose de briques alvéolées (pour favoriser l'accueil des chauves-souris dans les murs)
- Site d'hibernation pour les papillons (paon du jour, gamma, ...)

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Arrachage des arbres et arbustes, fauchage des glacis et des abords
- Vérification de la non obstruction des conduits de ventilation et nettoyage des sols
- Graissage des pièces de blindages mobiles
- Antirouille et peinture des blindages des embrasures de tir et des accès
- Complément de terre sur étanchéité supérieure

Préservation/mesures d'urgence

Réfection de l'étanchéité : mise à nu du support (dalle béton armé), colmatage des fissures par coulis de mortier de ciment, lissage du fond de forme, réfection des remontées périphériques, mise en place d'une étanchéité bitumineuse neuve, repose des terres (mini. OM25) et engazonnement.

Valorisation/restauration

- Structure : traitement des fers apparents, ragréage des bétons (sauf éclats de coup au but)
- Parements externes : lessivage, effacement des coulures provenant des sels
- Parements internes : peinture ton blanc sauf sur graffitis et "ornementation" 1939-1940
- Sols : conservation des fixations des pièces de défenses
- Blindages (accès, embrasures de tir) : brossage, antirouille, peinture pour métaux
- Restitution des échelons d'accès à la cloche d'observation (si dotation)

Intégration/traitement des abords

De manière générale : restitution du glacis, engazonnement compris partie sommitale
Et si possible afin d'appréhender la fonction de la casemate :

- Marquage du périmètre des défenses externes de manière symbolique et du cheminement d'accès (sinuosité)
- Assurer une visibilité dégagée jusqu'aux ouvrages et donc des intervalles flanqués par les tirs de l'ouvrage concerné et cela depuis les embrasures et la cloche d'observation

GÉNÉRALITÉS

Historique

En raison d'un sol plus propice à l'élevage qu'à la culture céréalière, le bocage est né lors de grands défrichements des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles pour persister jusqu'à nos jours, malgré la tentation "économique" de mettre en place un parcellaire moins morcelé

Fonction originelle

- Barrière : matérialise le point de franchissement de l'enclos en maintenant celui-ci fermé
- Haie : limite physique de l'enclos, assure la sécurité du bétail, empêche l'érosion et joue le rôle de coupe-vent

Utilisation actuelle

- Barrière : fonction originelle conservée
- Haie : protection du bétail, respect de la biodiversité lieu de refuge, de nourriture et de reproduction du gibier, rôle anti-érosif

Périls et menaces

- Barrières : remplacement par des éléments en acier standardisés
- Haies : élargissement, changement ou déplacement du réseau viaire
- Modification du type de culture
- Modification du parcellaire

Enjeux futurs

- Assurer la pérennité du maillage bocager et donc maintien du paysage
- Garantir la biodiversité et l'intérêt agronomique
- Production de produits régionaux : tisanes, confitures ou liqueurs
- Développement de la filière bois-énergie

LA LIMITE

LA RELIGION ET LES CROYANCES

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

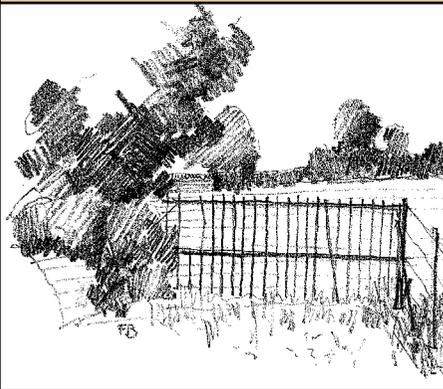
LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

LA FRONTIÈRE

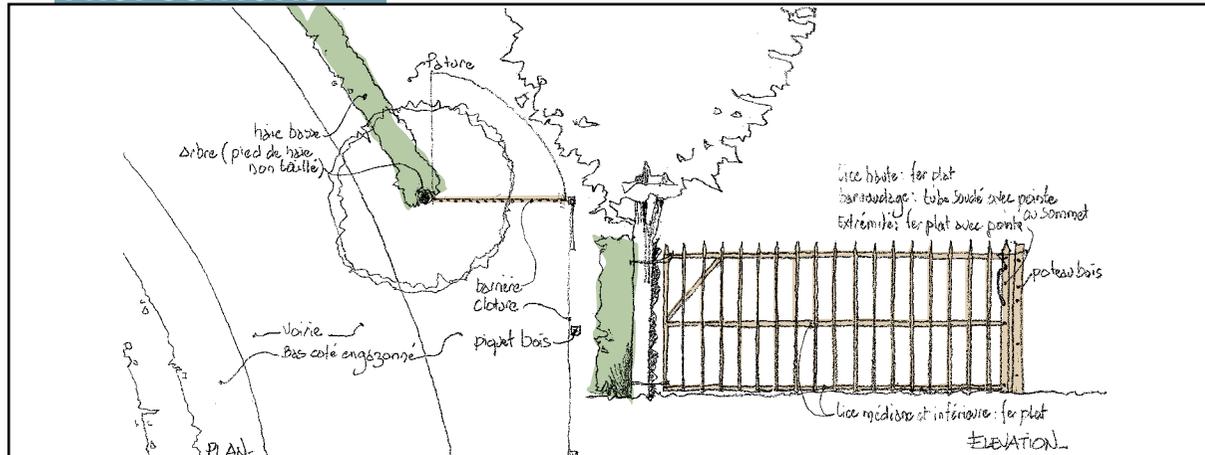
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

Barrière métal, à montants



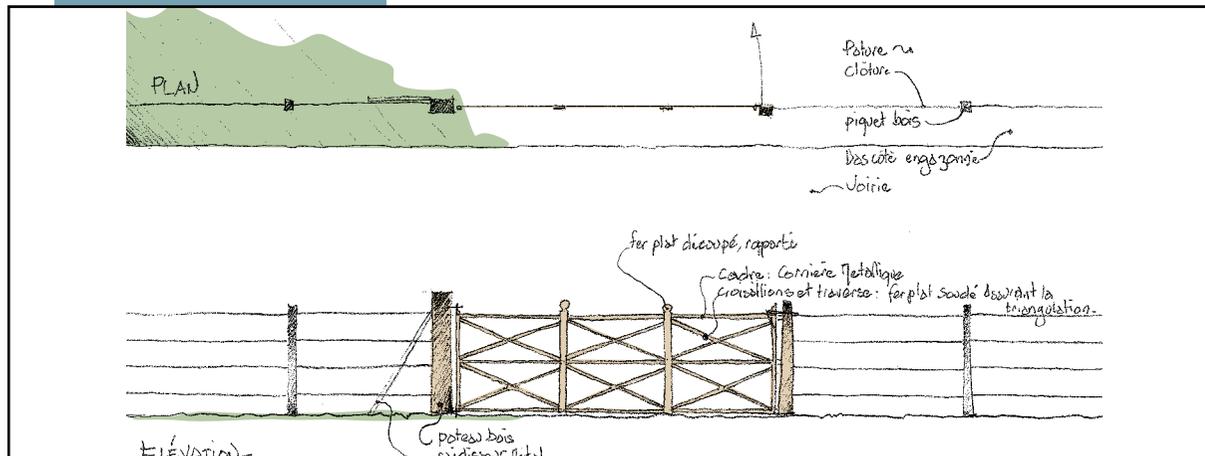
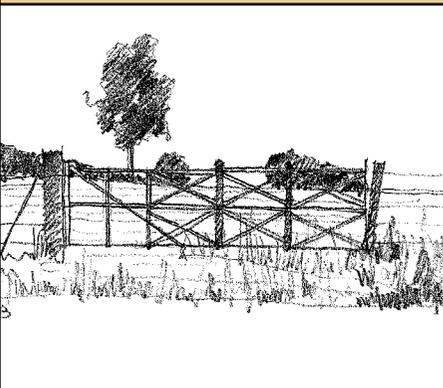
PROPOSITIONS



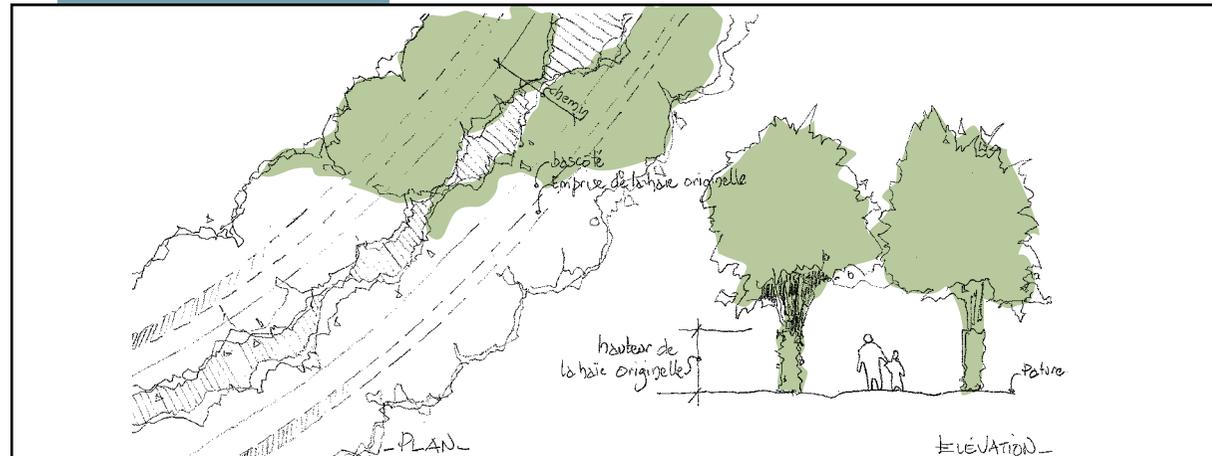
Matériaux

- Barrière : métal, parfois bois
- Haie : feuillus tels que charme, chêne, érable, frêne, hêtre, merisier, saule, tilleul et noyer ; arbustes tels qu' aubépine, noisetier, prunellier, saule cendré ou osier, merisier à grappe, houx

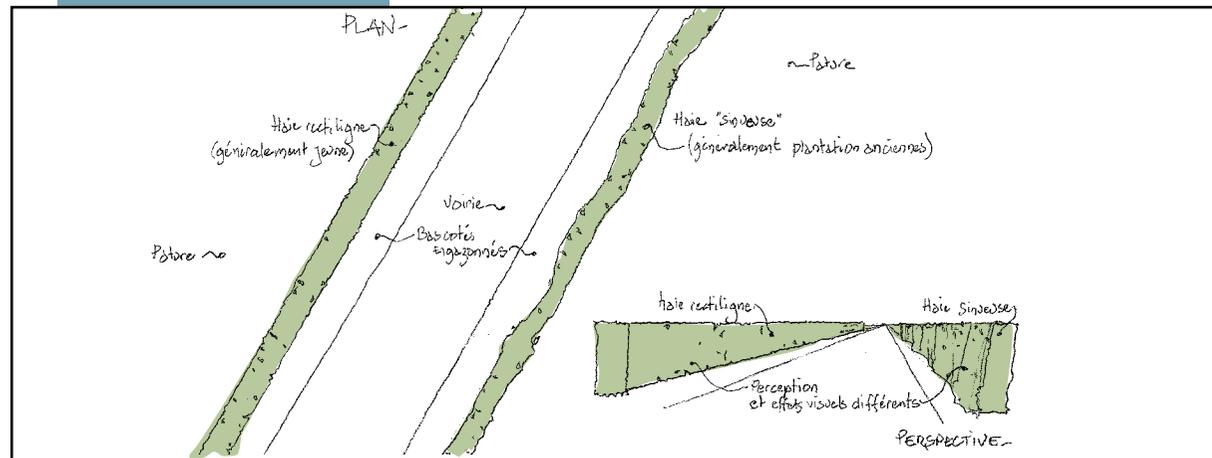
Barrière métal, à croisillons



Alignement d'arbres



Haie de clôture



RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Barrière : réglage, ajustement des piquets de support, peinture protectrice tous les 5 ans
- Haie : taille adaptée,
haie haute : lamier à scies circulaires
haie basse : broyeur à rotors avec fléaux en Y

Préservation/mesures d'urgence

- Barrière : soudure des pièces désolidarisées
- Haie : traitement
- Jeune haie : protection contre les animaux

Valorisation/restauration

- Barrière : complément d'élément manquant
mise en peinture, teinte judicieuse : vieux gris, gris anthracite, canon de fusil, ton rouille
- Haie : restitution de linéaires disparus par plantation d'essences diversifiées et locales, tailles adaptées

Intégration/traitement des abords

- Barrière : poteau en adéquation avec le type de barrière, teinte judicieuse
- Haie : fauchage des bas-côtés
- Signalisation routière, justifiée mais pas excessive, et respect de la loi sur la publicité au sein d'un Parc naturel

GÉNÉRALITÉS

Historique

Érigés dès l'Antiquité dans nos régions, ils ont évolué en fonction de la création et de l'approvisionnement de matériaux nouveaux. Le coût actuel de construction en matériaux traditionnels (pierre et brique) tend à faire disparaître ce type de "clôtures".

Fonction originelle

- Marquer les limites d'un lieu
- protéger ce lieu contre les intrusions (individus, animaux)
- afficher un rang social
- Maintenir des terres en tant que mur de soutènement

Utilisation actuelle

- Inchangée

Périls et menaces

- Effondrement naturel : eau, gel
- Démolition volontaire : vétusté, récupération de matériaux, modification du parcellaire, élargissement ou modification de voirie ou du réseau d'eau pluviale
- Remplacement en matériaux nécessitant un entretien minimum

Enjeux futurs

- Respect du bâti traditionnel en agglomération
- Préservation de l'intimité (privé) et des abords proche du cheminement en zone bâtie

LA LIMITE

LA RELIGION ET LES CROYANCES

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

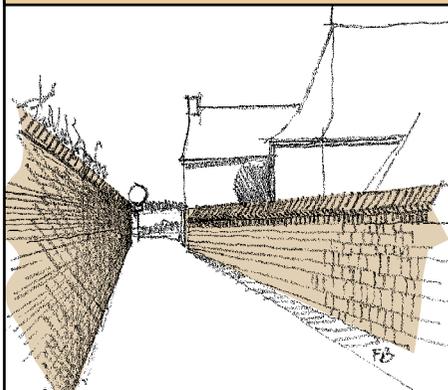
LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

LA FRONTIÈRE

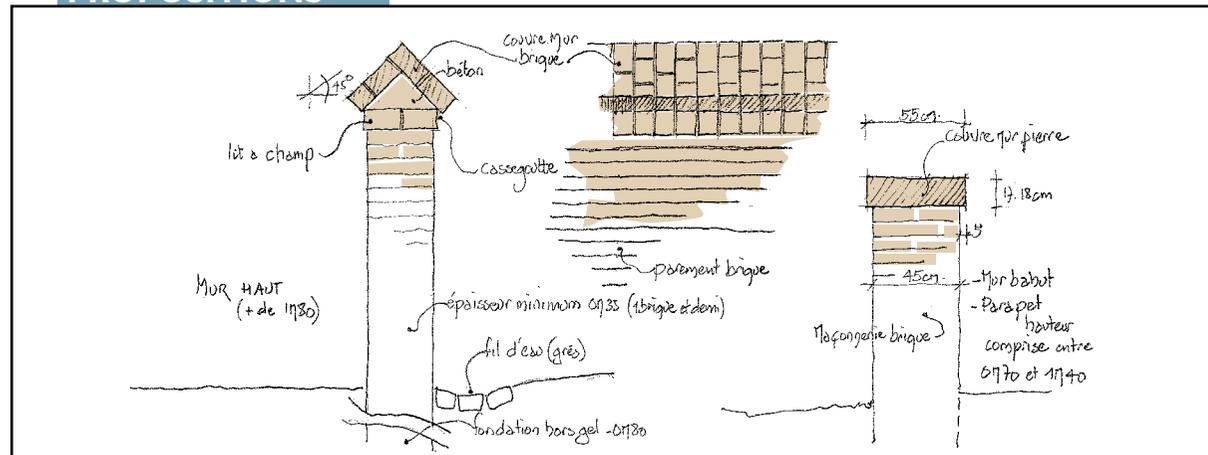
LA REPRÉSENTATIVITÉ

ÉTAT DES LIEUX

Mur en maçonnerie de brique



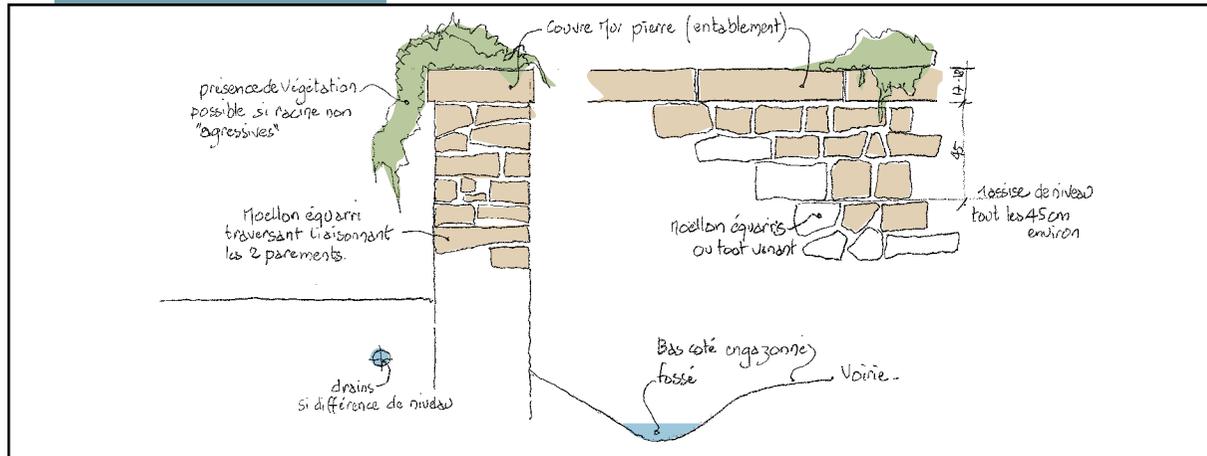
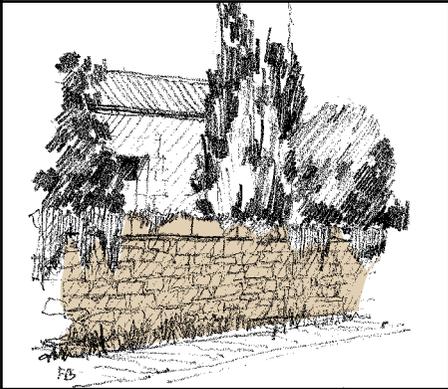
PROPOSITIONS



Matériaux

- Pierre (moellon grossier, équarri ou pierre de taille), grès ou pierre du pays
- Brique
- Mixte (pierre et brique)

Mur en maçonnerie mixte : pierre et brique



État de conservation

- Suivant entretien
- Peut présenter un dévers important et un couronnement très dégradé absorbé par la végétation

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Vérification du couronnement : enlèvement de la végétation dont les racines descendent les matériaux
- Éviter le ravinement d'eaux pluviales à la base suite à la création de surfaces imperméables à proximité

Préservation/mesures d'urgence

- Dépose des couronnements descellés et stockage des matériaux
- Etaïement en cas de basculement
- Consolidation des fondations si nécessaire : longrines, semelles élargies en béton

Valorisation/restauration

- Nettoyage à l'eau haute pression, possibilité de sablage uniquement pour les grès
- Rejointoiement, étanchéité du couronnement (entablement pierre ou briques à chants ou inclinées)
- Laisser joint creux à la base si différence de niveau des terres de part et d'autre

Intégration/traitement des abords

- Engazonnement entre voirie et mur en site non bâti
- Pavage ou dallage en agglomération formant fil d'eau
- Éviter un enrobé à la base du mur

GÉNÉRALITÉS

Historique

Utilisé très tôt pour l'élevage des pigeons, le pigeonnier a perdu son rôle de symbole social fort à la Révolution.

Fonction originelle

- Moyen de communication
- Nourriture
- Représentation sociale : droit de justice (vide sous le pigeonnier : aucun droit, 1 niveau : droit de basse justice, 2 niveaux : moyenne justice, 3 niveaux : haute justice)

Utilisation actuelle

- Inutilisé,
- Elevage ou loisir (colombophilie)

Périls et menaces

- Manque d'entretien
- Effondrement
- Disparition par démolition volontaire

Enjeux futurs

- Loisir
- Élément architectural fort à préserver

LA REPRÉSENTATIVITÉ

LA RELIGION ET LES CROYANCES

LES LOISIRS

LA DISTRIBUTION D'EAU

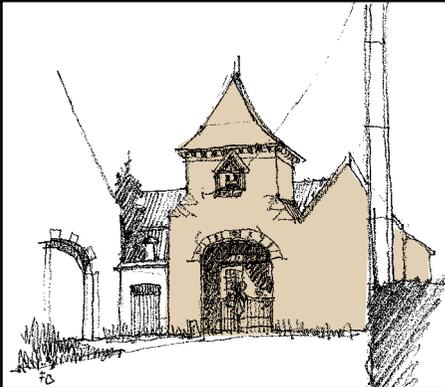
LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

LA FRONTIÈRE

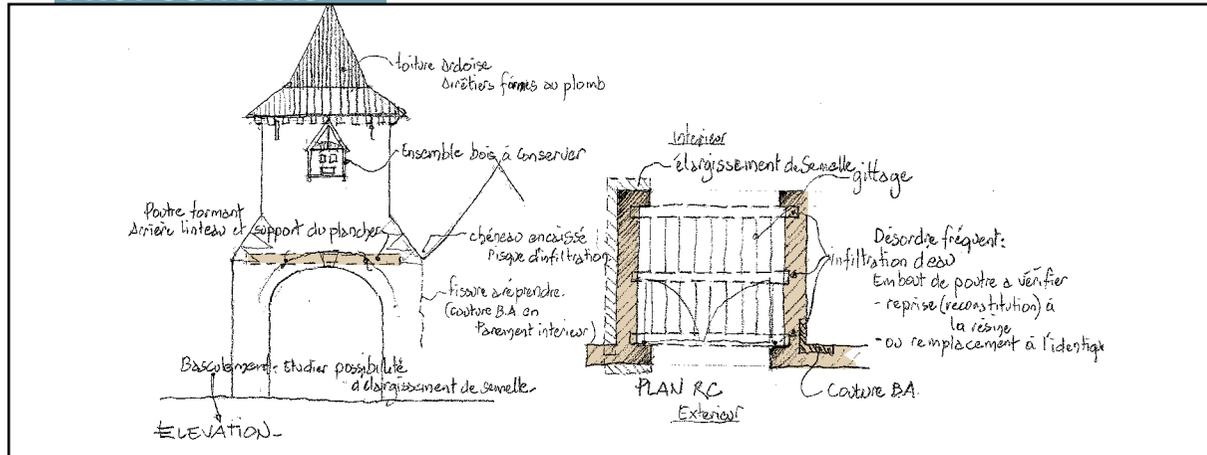
LA LIMITE

ÉTAT DES LIEUX

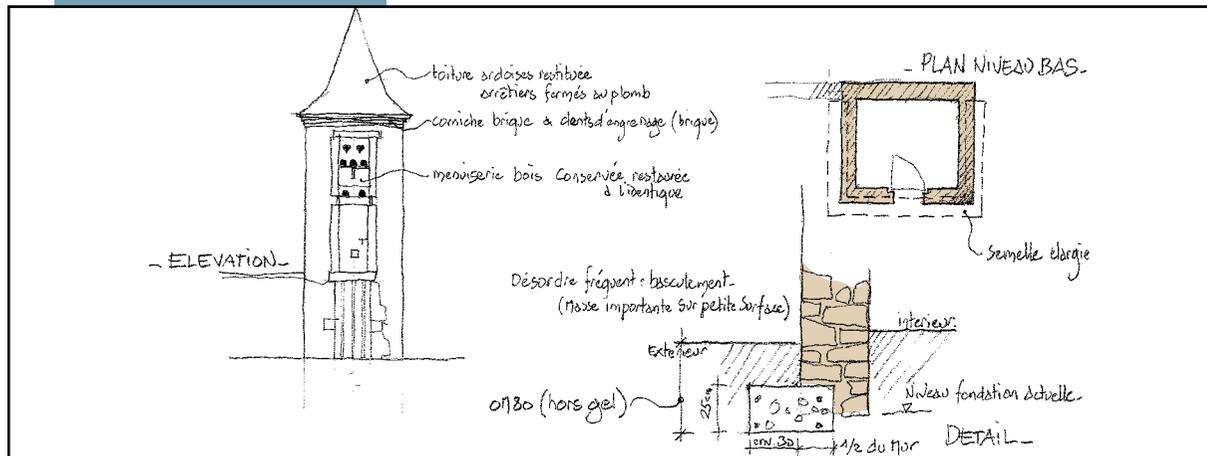
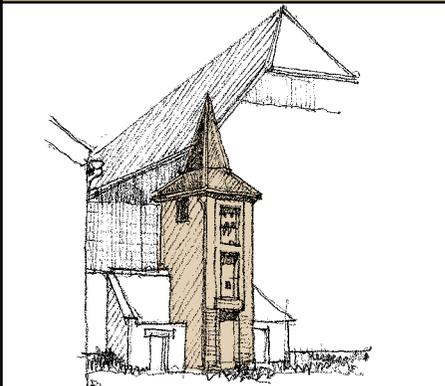
Pigeonnier porche



PROPOSITIONS



Pigeonnier à pied



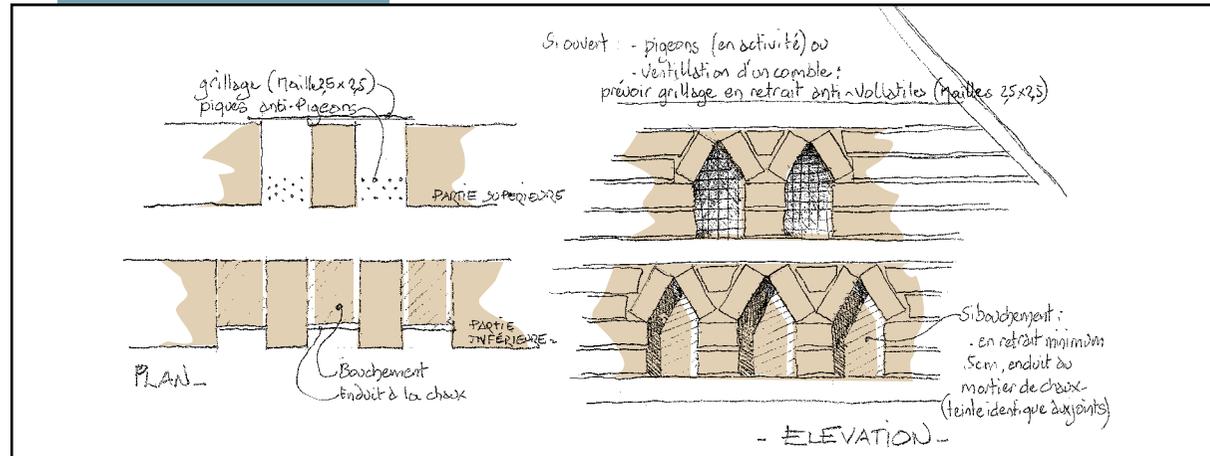
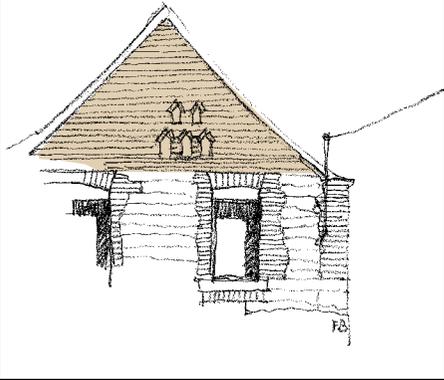
Matériaux

- Maçonneries mixtes : briques et pierres,
- Charpente et cloisonnement interne en bois
- Couverture : ardoises principalement, parfois tuiles en terre cuite

État de conservation

- Suivant entretien : généralement bon si attentant à d'autres édifices

Pigeonnier à fuies



Conseil nature

- Concurrence entre les pigeons et les chouettes effraies : installer des nichoirs à chouette effraie (pour les isoler des pigeons).

RECOMMANDATIONS

Préservation/entretien courant

- Vérification des couvertures et du réseau d'eaux pluviales
- Inspection de l'état des bois de charpente

Préservation/mesures d'urgence

- Mise hors d'eau, bâchage de la couverture
- Etaïement poutre maîtresse si pigeonnier sur porche
- Elargissement de semelle si basculement et/ou fissurations verticales sur élément isolé

Valorisation/restauration

- Traitement et complément/remplacement de la charpente en recherche
- Restauration de la couverture en ardoises naturelles, arêtier fermé au plomb
- Nettoyage et rejointoiement des parements extérieurs, au préalable, couture béton armé interne si fissurations verticales
- Restitution des éléments bois des fuies

Intégration/traitement des abords

- Principalement couverture des bâtiments contigus (perception visuelle globale du bâti)
- Si construction isolée (cour), revêtement de sol approprié au lieu : gravier, pavage grès, dallage pierre bleue ou engazonnement

ADRESSES UTILES

1 – Recherche documentaire

Archives départementales du Nord (ADN)

Objet : collecter, classer, conserver et communiquer les archives publiques.

Actions : ouverture à la consultation de ces documents par le public.

Adresse : 22 rue Saint Bernard – 59000 Lille

Contact : tél : 03 20 85 31 50 – mel : archivedep@cg59.fr

Ecomusée de l'Avesnois - Service documentation

Actions : l'Ecomusée dispose d'un centre de documentation ouvert au public sur rendez-vous.

Adresse : Place Maria Blondeau – BP 65 – 59612 Fournies Cedex

Contact : tél : 03 27 60 66 11 – mel : v.talandier@ecomuseeavesnois.fr

Société archéologique et historique de l'arrondissement d'Avesnes

Objet : études historiques de l'Avesnois.

Action : la Société dispose de collections et d'un fond documentaire important.

Adresse : Institut Villien – BP90 – 59362 Avesnes sur Helpe cedex

Contact : s'adresser à l'Office du Tourisme – tél : 03 27 56 57 20

La librairie du compagnonnage

Objet : la librairie du compagnonnage propose de très nombreux ouvrages sur l'architecture et sur la construction.

Adresse : 2 rue de la Brosse – 75004 Paris

Contact : tél : 01 48 87 88 14 – mel : compagnons@compagnons-du-devoir.com

site Internet : www.compagnons-du-devoir.com

Parc naturel régional de l'Avesnois - Point environnement conseil

Actions : le Parc naturel régional de l'Avesnois dispose de nombreux ouvrages sur les milieux naturels, les paysages et le patrimoine bâti, consultables à la Maison du Parc le mercredi de 14h à 17h en période scolaire, et sur rendez-vous toute l'année.

Adresse : Maison du Parc – Grange Dîmière – 4, cour de l'Abbaye – BP11203 – 59550 Maroilles

Contact : tél : 03 27 77 51 60 – mel : contact@parc-naturel-avesnois.fr – site Internet : www.parc-naturel-avesnois.fr

Maisons paysannes de France (MPF)

Objet : préservation et valorisation de l'architecture rurale traditionnelle.

Actions : centre de documentation ouvert au public les mardi et mercredi de 14h à 17h.

Adresse : 8, passage des deux sœurs – 75009 Paris

Contact : tél : 01 44 83 63 63 – mel : maisons.paysannes@wanadoo.fr – site Internet : www.maisons-paysannes.org

Bibliothèque Forney

Objet : bibliothèque spécialisée dans les domaines des arts plastiques et graphiques, des arts décoratifs, de l'artisanat et des techniques des métiers.

Actions : prêt et consultation de nombreux ouvrages sur l'architecture vernaculaire et les techniques des métiers.

Adresse : Hôtel des Sens – 1, rue du Figuier – 75004 Paris

Contact : tél : 01 42 78 14 60

2 – Information et conseil

Parc naturel régional de l'Avesnois

Objet : le Parc mène un programme de connaissance, de préservation et de valorisation du patrimoine bâti de l'Avesnois.

Actions : publication de documents d'information sur le patrimoine bâti, actions de sensibilisation du public.

Adresse : Maison du Parc – Grange Dîmière – 4, cour de l'Abbaye – BP11203 – 59550 Maroilles

Contact : tél : 03 27 77 51 60 – mel : contact@parc-naturel-avesnois.fr – site Internet : www.parc-naturel-avesnois.fr

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Nord (CAUE)

Objet : association départementale ayant pour objectifs la préservation de la qualité paysagère et bâti et l'amélioration du cadre du vie sur l'ensemble du département.

Actions : conseil, sensibilisation, information et formation des collectivités publiques et conseil gratuit pour les particuliers sur les projets de construction ou de restauration.

Adresse : 98 rue des stations – 59800 Lille

Contact : tél : 03 20 57 67 67 – mel : caue@caue59asso.fr – site Internet : www.caue59.asso.fr

Pour les conseils en architecture, contactez :

Maison du Département – 11 rue Villien – 59440 Avesnes sur Helpe – tél : 03 27 61 33 33

Direction départementale de l'équipement (DDE)

Objet : instruction des permis de construire et des projets d'aménagements urbains.

Actions : information et conseil sur les procédures de permis de construire et de déclaration de travaux.

Adresse : 8, rue Gossuin BP 203 – 59440 Avesnes sur Helpe

Contact : tél : 03 27 56 40 40 – site Internet : www.nord.equipement.gouv.fr

Direction régionale des affaires culturelles Nord-Pas de Calais (DRAC)

Objet : promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité et aide à la restauration.

Actions : la DRAC dispose d'un centre de documentation spécialisé sur l'architecture nationale et régionale, ouvert au public sur RDV.

Centre de documentation du service des Monuments Historiques – Centre de documentation du Patrimoine

Adresse : Hôtel Scrive – 1, rue Lombard – 59800 Lille

Contact : tél : 03 20 06 87 58

Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP)

Objet : conseil et promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité.

Actions : contrôle et avis sur les travaux sur les édifices inscrits ou classés "monuments historiques" et sur les projets apportant des modifications dans des sites protégés (site classé, abords d'un monument historique, zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, - ZPPAUP).

Adresse : 44 rue de Tournai – BP 59 – 59019 Lille cedex

Contact : tél : 03 20 40 54 95

Maisons paysannes de France (MPF)

Objet : préservation et valorisation de l'architecture rurale traditionnelle.

Actions : conseil auprès des particuliers, stages de formation aux techniques traditionnelles de restauration du bâti ancien. Pour connaître le nom du délégué départemental, contacter l'antenne nationale.

Adresse : 8, Passage des deux sœurs – 75009 Paris

Contact : tél : 01 44 83 63 63 – mel : maisons.paysannes@wanadoo.fr – site Internet : www.maisons-paysannes.org

Association régionale des amis des moulins (ARAM)

Objet : étude, préservation et valorisation des moulins à vent et à eau du Nord-Pas de Calais.

Actions : information et aide à la restauration des moulins à eau et à vent.

Adresse : Musée des moulins – rue Albert Samain – 59650 Villeneuve d'Ascq

Contact : tél : 03 20 05 49 34 – mel : jeanbruggerman@nordnet.fr – site Internet : www.aram-nord.asso.fr

Association régionale pour l'aide à la restauration des chapelles et des oratoires (ARARCO)

Objet : sauvegarde et restauration des chapelles et oratoires de la région Nord-Pas de Calais.

Actions : information et aide à la restauration des chapelles et oratoires.

Adresse : BP318 - 59026 Lille Cedex

Contact : tél : 03 20 55 20 28 – mel : ararco@nordnet.fr ou pdtararco@nordnet.fr
site Internet : <http://asso.nordnet.fr/ararco/>

3 – Soutien financier

Direction régionale des affaires culturelles Nord-Pas de Calais (DRAC)

Objet : promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité et aide à la restauration.

Actions : attribution de subventions pour la restauration du patrimoine bâti privé et public protégé "Monument historique".

- Monuments inscrits privés : subvention maximum de 15% TTC pour les travaux concernant le clos et le couvert.
- Monuments inscrits publics : subvention maximum de 40% du montant hors taxe des travaux concernant le clos et le couvert.
- Monuments classés privés : subvention maximum de 50% TTC pour les travaux concernant le clos et le couvert.
- Monuments classés publics : subvention maximum de 75% du montant hors taxe des travaux concernant le clos et le couvert.

Adresse : Hôtel Scrive – 1, rue Lombard – 59800 Lille

Contact : tél : 03 20 06 87 58

Conseil général du Nord

Objet : préservation du patrimoine bâti régional.

Actions : attribution de subventions pour la restauration du patrimoine bâti privé et public.

- Propriété privée : concours départemental de restauration du patrimoine privé.
- Propriété publique : subvention maximum de 40% du montant hors taxe des travaux concernant le clos et le couvert à condition que la commune compte moins de 10 000 habitants.
- Monuments inscrits privés : subvention de 15% TTC pour les travaux concernant le clos et le couvert.
- Monuments inscrits publics : subvention maximum de 50% du montant hors taxe des travaux concernant le clos et le couvert.

- Monuments classés privés : subvention maximum de 50% TTC pour les travaux concernant le clos et le couvert.
- Monuments classés publics : subvention maximum de 80% du montant hors taxe des travaux concernant le clos et le couvert.

Adresse : Direction de l'action culturelle – service patrimoine – Hôtel du Département

51 rue Gustave Delory – 59047 Lille cedex

Contact : tél : 03 20 63 56 48

Dotation globale d'équipement des communes (DGE)

Objet : subvention des travaux intéressant les constructions publiques au taux compris entre 20 et 40 % du montant hors taxe.

Actions : Cette subvention peut être utilisée pour financer la restauration du petit patrimoine rural.

Adresse : Sous Préfecture – 1, rue Gossuin – BP207 – 59363 Avesnes sur Helpe

Contact : tél : 03 27 61 53 70

Fondation du patrimoine / Région Nord-Pas de Calais

Objet : aide financière à la restauration du patrimoine rural remarquable non protégé, de propriété publique ou privée, visible depuis la voie publique, dans les communes de moins de 2000 habitants (programme 2006-2008).

Actions : l'attribution du label de la Fondation du Patrimoine avant travaux est indispensable pour pouvoir prétendre à une subvention de la Région Nord-Pas de Calais.

- Particulier non imposable : subvention maximale de 20% sur tout ou partie du coût des travaux de restauration.
- Particulier imposable : subvention maximale de 20% sur tout ou partie du coût des travaux de restauration et, le cas échéant, déduction fiscale de la totalité des travaux labellisés nets de subventions.
- Propriété publique : subvention maximale de 50% plafonnée à 75.000 € sur tout ou partie des travaux, cumulable avec les emprunts de la commune et/ou les aides de la Fondation, de collectivités locales et de divers organismes.

Adresse : Entreprise et cités – 40 rue Eugène Jacquet – BP 15 – 59708 Marcq en Baroeul cedex

Contact : tél : 03 20 99 45 10 – mel : delegation-nord-pas-de-calais@fondation-patrimoine.com

Site Internet : www.fondationpatrimoine-nordpasdecals.info/index.html

Fédération des parcs naturels régionaux / Fondation du patrimoine / Fondation Véolia

Objet : aide financière à la restauration du patrimoine non protégé lié à l'eau, de propriété publique ou privée, visible depuis la voie publique et situé dans un Parc naturel régional.

Actions : l'attribution du label de la Fondation du Patrimoine avant travaux est indispensable pour pouvoir prétendre à une subvention de la Région Nord-Pas de Calais. Les dossiers éligibles à cette aide financière feront l'objet d'une sélection à l'échelle nationale.

- Propriété privée : subvention maximale de 20% du coût des travaux dans la limite de 5.000 € par opération.
- Propriété publique : subvention maximale de 20% du coût des travaux dans la limite de 5.000 € par opération, sous les conditions suivantes :
 - obligation de souscription publique, sous l'égide de la Fondation du patrimoine, ayant permis de réunir au moins 5% du montant hors taxe des travaux,
 - un autofinancement minimal de 10% du montant hors taxe des travaux.

Adresse : Entreprise et cités – 40 rue Eugène Jacquet – BP 15 - 59708 Marcq en Baroeul cedex

Contact : tél : 03 20 99 45 10 – mel : delegation-nord-pas-de-calais@fondation-patrimoine.com

Site Internet : www.fondationpatrimoine-nordpasdecals.info/index.html

ADRESSES UTILES

4 - Maîtres d'œuvre et entreprises

Chambre des artisans et des petites entreprises du bâtiment - Union Régionale du Nord-Pas de Calais (UR-CAPEB)

Objet : syndicat des artisans et des petites entreprises du bâtiment.

Actions : renseignement sur les artisans qualifiés de votre secteur; formation des artisans aux techniques traditionnelles du patrimoine bâti.

Adresse : Parc de la Cimaise – 14 rue du Carrousel - 59650 Villeeneuve d'Ascq

Contact : tél : 03 20 05 05 85

Chambre des métiers d'Avesnes sur Helpe

Objet : organe représentatif des intérêts généraux des artisans.

Actions : renseignements sur les artisans de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

Adresse : 3 avenue Charles de Gaulle – 59440 Avesnes sur Helpe

Contact : tél : 03 27 56 19 19

Ordre de Architectes du Nord – Pas de Calais

Objet : association des architectes du Nord-Pas de Calais.

Actions : informations sur les architectes de la région Nord-Pas de Calais.

Adresse : 268 boulevard Clémenceau – 59707 Marcq en Barieul

Contact : tél : 03 20 98 16 84 – site Internet : www.architectes.org

Association des architectes du patrimoine

Objet : faire connaître les actions menées par les architectes du Patrimoine.

Actions : informations et annuaire sur les architectes du Patrimoine diplômés de l'école de Chaillot, lien vers le délégué régional Nord-Pas de Calais.

Adresse : Palais de Chaillot – 1 place du Trocadéro – 75115 Paris

Contact : tél : 01 56 58 00 75 – site Internet : www.architectes-du-patrimoine.org

Association nationale des architectes des bâtiments de France

Objet : faire connaître les actions menées par les architectes des bâtiments de France.

Actions : informations sur les architectes des bâtiments de France.

Adresse : 27, rue Genesta – 33200 Bordeaux

Contact : tél : 05 56 51 83 90 – site Internet : www.archi.fr/ANABF/

5 - Documentation disponible au Parc naturel régional de l'Avesnois

Sur la connaissance du patrimoine bâti

Diagnostic du patrimoine bâti de :

- La Fagne de Trélon
- Le Pays d'Avesnes
- La Thiérache

Ces documents techniques étudient le patrimoine bâti et ses liens avec le paysage, pour chaque entité paysagère.

Sur la restauration du bâti ancien :

Restaurer et construire dans le Parc naturel régional de l'Avesnois

Ce document complet sur la restauration du bâti ancien donne des informations et des recommandations précises sur les trois thèmes suivants :

- Restaurer une maison ancienne
- Choisir les matériaux de restauration
- Intégrer une maison dans le paysage

Sur l'aménagement paysager des abords du bâti :

Vivons notre patrimoine en Avesnois

En quelques schémas, ce document pose les bonnes questions pour intégrer son bâti dans le paysage.

Les Fiches-conseil «Plantons le décor®»

- Quels végétaux choisir ?
- Comment composer différents types de haies ?
- Comment planter une haie ?
- Comment tailler une haie ?
- Comment réaliser différents types de clôtures ?

Vers une gestion différenciée des bords de routes forestières

Massifs forestiers de Mormal et de Bois l'Evêque.

Guide pratique du bocage

Informations pratiques sur la plantation, l'entretien et la protection des haies.

Point environnement conseil

Le Parc naturel régional de l'Avesnois dispose d'une documentation importante sur les paysages, consultable à la Maison du Parc.

Horaires : les mercredi de 14h à 17h en période scolaire, sur rendez-vous toute l'année.